

auxerrois

magazine _____ FÉVRIER 2022 #33

Adieu les camions, bonjour les modes doux

DOSSIER p.8

Le contournement sud
va permettre de libérer
le centre d'Auxerre

AUXERRE
LES RÈGLES DU
STATIONNEMENT CHANGENT

| PAGE 15

LE PLEIN D'ACTIVITÉS
POUR LES VACANCES

| PAGE 18

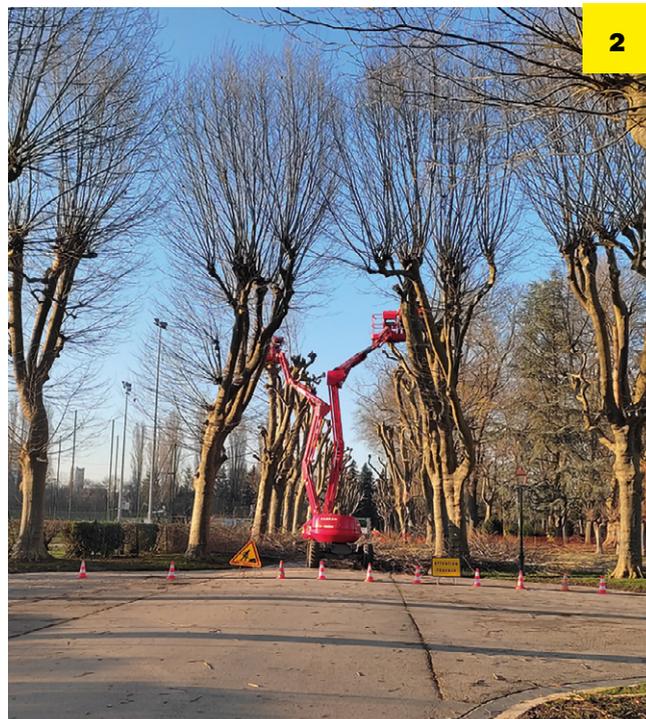
VENOY
SÉRÉNITÉ ET
ATTRACTIVITÉ

| PAGE 12





RETOUR EN IMAGES
—
JANVIER 2022



2

1. Les Jeux Olympiques et Paralympiques avant l'heure !

Du 24 au 29 janvier s'est déroulée à Auxerre la Semaine Olympique et Paralympique a eu lieu du 24 au 29 janvier, à Auxerre. Pour l'occasion, la Ville et les clubs sportifs (HBCA, AJA GYM, PLPB, Auxerre Pieds/Poings) ont élaboré un programme varié dans le but de sensibiliser la jeunesse à l'environnement et aux enjeux climatiques par le sport.

2. L'élagage des arbres se poursuit

Les travaux d'élagage se sont déroulés durant tout le mois de janvier, comme ici, à l'Arbre-sec.



3

3. Dernier grutage pour l'horloge

Dernier grutage d'importance, avec la mise en place du bois de charpente pour l'installation des planchers intérieurs de la tour.

4. Sitaphy, modèle d'insertion par le travail

Visite du Maire le 18 janvier de l'association auxerroise d'insertion de personnes handicapées dont la production de jouets en bois fournit plus de 300 châteaux et musées de France.

5. La communauté d'agglomération soutien le bien-être animal

L'opération « Au bonheur des animaux » a pour but de recueillir dans les 7 déchèteries du territoire des objets afin de soutenir les associations qui aident les animaux. Informations pratiques et liste des dons à retrouver sur agglo-auxerrois.fr



4



5

P. 6
LA QUESTION DU MOIS
 POURQUOI FAIRE SES ÉTUDES
 À AUXERRE ?

P. 7
ÉVÉNEMENT
 "L'AUXERROIS À LA UNE",
 RENDEZ-VOUS LE 9 FÉVRIER

P. 8-11
DOSSIER
 LE CONTOURNEMENT
 SUD D'AUXERRE, C'EST
 (VRAIMENT) POUR DEMAIN !

P. 12
UN MAIRE, UNE COMMUNE
 VENOY, SÉRÉNITÉ ET
 ATTRACTIVITÉ

P. 13
LE SUPPLÉMENT AUXERRE
 STATIONNEMENT À AUXERRE
 PLUS SIMPLE ET MOINS CHER

P. 19
ÉLU, QUI ES-TU ?
 SOULEYMANE KONÉ

**SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR
 L'AUXERROIS MAGAZINE EN
 VERSION NUMÉRIQUE ?**

De nombreux habitants nous font régulièrement part de problèmes de distribution de l'Auxerrois Magazine. Si vous souhaitez recevoir de manière dématérialisée, c'est à dire en version numérique, merci de nous envoyer vos coordonnées à l'adresse mairie@auxerre.com. Vous serez ainsi informés avant tout le monde et vous favoriserez la protection de l'environnement.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE
 TERRITOIRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



@agglo.auxerrois @villedauxerre

LinkedIn : Communauté
 d'Agglomération de l'Auxerrois

ÉDITO



Projet de territoire, an 1

Cela fait presque un an que le projet de territoire, avant d'être rendu public aux habitants de l'Auxerrois, a été co-construit avec l'ensemble des acteurs économiques, associatifs et les élus de l'agglomération.

Et parmi nos priorités, nous avons affiché notre volonté de réaliser le contournement sud d'Auxerre. Certains n'y croyaient pas, d'autres n'y croyaient plus après 20 ans de discussions stériles. Et pourtant, ce contournement est devenu une réalité depuis la signature le 29 novembre dernier d'un accord historique entre les différentes collectivités (voir p. 8) pour réaliser cette connexion de 9,9 km qui va écarter les poids lourds du centre-ville d'Auxerre et améliorer largement la qualité de vie des riverains.

Pourtant, nous ne considérons pas ce contournement comme un aboutissement, mais plutôt un préalable à la transformation qui attend notre territoire dans les années à venir, notamment en ce qui concerne des enjeux aussi importants au XXI^e siècle que la transition énergétique ou la mobilité des habitants.

Pour mieux comprendre cet an 1 de notre projet de territoire, qui démarre avec cette nouvelle année 2022, nous avons fait le choix de promouvoir l'Auxerrois à travers un journal télévisé intitulé « L'Auxerrois à la Une », qui sera diffusé le mercredi 9 février à 20h exclusivement sur internet (voir p. 7). Ne ratez pas ce rendez-vous, où se mêleront les témoignages des acteurs d'aujourd'hui et de demain qui vont nous aider à conjuguer transition écologique et développement économique.

Cette façon innovante d'envisager la communication de l'Auxerrois n'a qu'un seul objectif : faire connaître les atouts de notre territoire au-delà des frontières de l'Yonne. Pour vous, pour notre territoire. Car nous sommes persuadés que dans cette France post-Covid, puisque la crise sanitaire va bien s'arrêter un jour, l'Auxerrois a de nombreux atouts dans son jeu. Vivement l'an 2 !



Carole Cresson-Giraud, 1^{ère} adjointe au maire, chargée de l'attractivité, du tourisme, des relations internationales, des ressources humaines et de la coordination globale du projet et conseillère communautaire.

PROCHAINS CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
 ET CONSEIL MUNICIPAL :
JEUDI 10 FÉVRIER

1

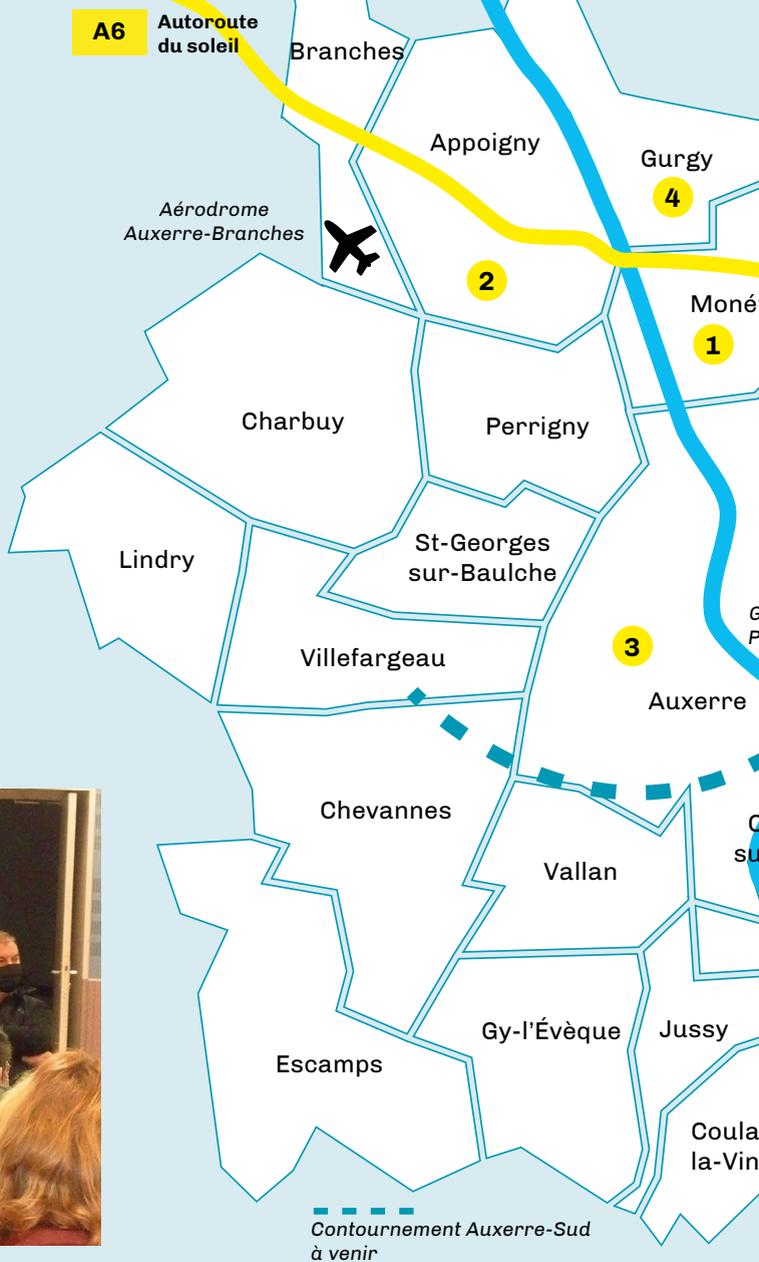
MONÉTEAU

Vers une école numérique

Pour poursuivre le déploiement d'équipements modernes et performants déjà opéré depuis plusieurs années dans les écoles, le maire Arminda Guiblain, son adjoint aux affaires scolaires et la responsable du service informatique ont remis officiellement le nouveau matériel (33 ordinateurs portables, 9 visualiseurs, des enceintes bluetooth, disques durs externes, ...) aux élèves et enseignants de la commune. Le tout pour un montant de 34 522 €. Dans le cadre du plan de relance numérique, la ville a bénéficié d'une aide de 9 605 € pour financer ces nouveaux équipements qui vont permettre aux enfants de bien travailler !



Paris 170 km
Orléans 155 km



2

APPOIGNY

Création d'un comité des fêtes

Elément essentiel dans la vie d'une commune, un Comité des fêtes d'Appoigny vient d'être créé à l'initiative de la mairie. Administré par douze bénévoles, il proposera aux habitants des animations festives et culturelles, dans le but de faire vivre Appoigny, créer du lien, de la convivialité avec l'aide de tous ceux d'entre vous qui ont le désir de s'investir ! Outre un vide grenier, d'autres projets sont en réflexion : soirées estivales musicales, théâtre, olympiades époniennes... Un appel est lancé à tous, adhérents ou non, pour apporter de bonnes idées.

+ D'INFOS : cfappoigny@gmail.com - 06 74 52 74 17 ou 06 29 53 89 38 / Page Facebook : Comité des fêtes d'Appoigny



3

AUXERRE

Les réseaux renouvelés rue de la Banque

En janvier, les réseaux vétustes de la rue de la Banque, entre la rue du Grand Caire et la place du Palais de Justice, ont fait l'objet de renouvellement. Les branchements ont été repris et le collecteur d'eaux usées remplacé. Le tout pour 72 925€.





4

GURGY

Des espaces sans tabac voient le jour

Neuf espaces sans tabac ont été inaugurés, le samedi 5 février à Gurgy, par le maire Jean-Luc Liverneaux, son équipe municipale et Serge Tcherakian, président du comité de l'Yonne de la Ligue Nationale contre le cancer et de Tab'agir. Pour la commune il s'agit, d'une part, de renforcer son engagement dans la lutte contre le tabagisme par de nouvelles restrictions dans les espaces publics afin d'en faire des lieux conviviaux et sains ; d'autre part, d'inciter le public à s'inscrire dans une démarche éco-responsable de préservation de l'environnement quant à la pollution des mégots de cigarettes. Des cendriers de poche gratuits sont mis à disposition en mairie.



5

VINCELLES

Des travaux sur le réseau d'assainissement



Débutés en fin d'année dernière, les travaux d'assainissement réalisés par la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, se poursuivent sur la commune. Il s'agit de remplacer les canalisations et les collecteurs défectueux

et ainsi traiter les infiltrations d'eaux claires parasites permanentes sur les points stratégiques de la commune. Fin 2021, les collecteurs des rues Renoir, Colette, Saint-Jean, de l'Yonne ont été réhabilités. Diverses opérations ponctuelles d'étanchéité de réseaux ont aussi été réalisées.

Cette année, les collecteurs des rues Grande-Rue, Clamart, Vincelottes, Saule et ruelle de la Grande-Rue seront à leur tour rénovés. Le tout pour un montant global de 811 263,38€ (répartis comme suit : 372 378,06€ en 2021 et 438 885,32€ sur 2022).

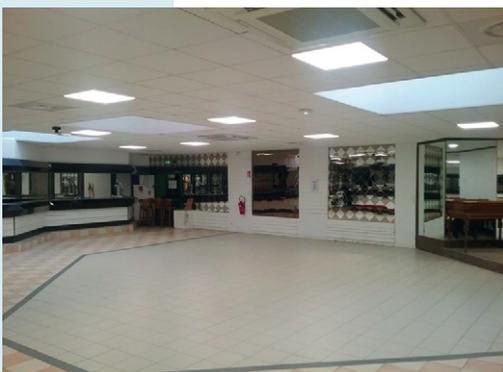
6

VENOY

Travaux de la Venoisienne

Après de longs mois de fermeture pour travaux, la salle "la Venoisienne" (anciennement le club Number One) est de nouveau disponible aux associations, réunions et éventuelles locations. Sa mise aux normes (accessibilité, énergétique et électrique) apporte aujourd'hui plus de confort aux usagers avec une salle économe en énergie. Toiture (totalement désamiantée) et plafond isolant ont été entièrement changés ; trois puits de lumière apportent dorénavant plus de clarté. L'ensemble des sanitaires a également été rénové pour permettre l'accessibilité PMR. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 30 000 € par le Syndicat Départemental d'Electrification de l'Yonne et 86 000 € par l'État au titre de la DETR.

Salle La Venoisienne, 60 rue Principale à Egriselles.





LA QUESTION DU MOIS

Pourquoi faire ses études dans l'Auxerrois ?

Patrick Danaudière, Directeur de l'IUT Dijon-Auxerre.

D'abord parce qu'Auxerre propose de très nombreuses formations post bac avec des BTS, des classes préparatoires, des BUT en formations initiales ou en alternances, ces dernières étant d'excellents tremplins à l'insertion professionnelle mais aussi à la poursuite d'études. Etudier dans l'Auxerrois, c'est aussi vivre sur un territoire à taille humaine, bien desservi par les transports en commun et où les logements sont plus abordables qu'à Dijon par exemple.

En ce qui concerne l'IUT d'Auxerre, qui comprend environ 600 étudiants, les équipes pédagogiques assurent un encadrement et un accompagnement qui peuvent être rassurants pour des élèves qui viennent à peine de quitter le lycée. A mon sens, l'IUT est un bon compromis entre le lycée et l'université pour les élèves qui appréhendent l'entrée en études supérieures. Nos étudiants bénéficient aussi de bonnes installations et des mêmes services que les autres centres universitaires, comme une bibliothèque, une cafétéria, une salle de musculation avec une vie associative riche. La présence toute proche du stade nautique et de la piste d'athlétisme offre également de nombreuses activités sportives.

Enfin, l'IUT d'Auxerre propose la possibilité d'aller étudier à l'étranger grâce à des accords avec des universités partenaires. L'occasion pour les étudiants auxerrois de s'ouvrir à différentes langues et cultures.



Auxerre, la ville où il fait bon étudier après le bac. Pour les élèves de terminale, le premier trimestre de l'année marque le début des inscriptions sur Parcoursup. Mais pourquoi aller étudier à Dijon, Paris ou Lyon quand l'Auxerrois propose déjà un vaste choix de formations supérieures ?



STADE NAUTIQUE

Des activités pour tous en février

Le stade nautique propose plusieurs activités en février :

- **Éveil aquatique (pour les 4-5 ans)** : deux créneaux sont ouverts lors des vacances, du 14 au 27 février. Les cours ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 9h30 ou de 9h45 à 10h15. Tarifs : 50€/5 séances de 30 minutes,

- **Apprentissage de la natation (pour les 6-12 ans)** : deux créneaux sont ouverts lors des vacances, du 14 au 27 février, les lundi, mardi, jeudi, vendredi, deux fois par jour, de 10h à 10h45 et de 16h à 16h45 ou de 11h30 à 12h15 et de 17h30 à 18h15. Tarif : 90€/8 séances de 45 minutes (A noter qu'il reste aussi des places pour la période scolaire, du 28 février au 15 avril),

- **Stage activité aquatique** : du lundi 21 au vendredi 25 février, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 18h00 à 18h45. Tarif : 50€/5 séances de 45 minutes. •

+ D'INFOS : www.agglo-auxerrois.fr

DÉCHETS

Vos sapins changés en citrouilles

30 tonnes, c'est la quantité de broyat obtenu suite à la collecte de vos sapins de Noël par l'Agglomération. Ce broyat sera cette année récupéré pour pailler les plants de l'entreprise locale de maraîchage bio, Les Lutins maraîchers, installée près du centre technique à Auxerre. Une belle opération d'économie circulaire et de soutien à l'activité locale. •

<https://versoo.com/le-recyclage-des-masques-a-usage-unique/>

<https://urbyn.co/2021/04/21/recyclage-masques/>

<https://lemontri.fr/le-recyclage-des-masques-jetables/>

<https://www.recygo.fr/solutions/recyclage-des-masques.>

URBANISME

Les démarches désormais dématérialisées

À partir du mois de février, la Communauté de l'Auxerrois peut recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide. L'ensemble de vos démarches d'urbanisme sont maintenant dématérialisées.

Plus besoin de vous déplacer, rendez-vous sur le site de la Communauté de l'Auxerrois pour accéder au « Guichet Numérique des autorisations d'urbanisme », rubrique Missions/Urbanisme. Pour les moins à l'aise avec les outils numériques, nos services continueront de vous recevoir. •

+ D'INFOS : urba.droitdessols@auxerre.com

Recycler vos masques jetables

Depuis la pandémie de Covid-19, le masque chirurgical fait partie de notre quotidien et désormais de nos déchets... non recyclables ! Pourtant des filières de traitement sont en train de se créer. L'Agglomération de l'Auxerrois lance un appel à toutes les entreprises, écoles, commerces, hébergements collectifs ou collectivités qui souhaiteraient mettre à la disposition de leurs visiteurs, clients, salariés ou usagers des poubelles spécifiques pour collecter et faire recycler ces masques. •

+ D'INFOS : Plusieurs plateformes existent et peuvent organiser cette collecte directe dans vos établissements :

PROJET DE TERRITOIRE

Le journal télévisé « L'Auxerrois à la Une » diffusé le mercredi 9 février à 20 heures sur internet

L'événement « L'Auxerrois à la Une », programmé en janvier, sera finalement diffusé sur internet le mercredi 9 février à 20 heures. Ce journal télévisé d'une heure sera disponible sur les sites internet et les pages Facebook de la Ville d'Auxerre et de la Communauté de l'Auxerrois.

Au programme de ce journal exceptionnel, entièrement consacré aux projets qui seront lancés en 2022 par la Communauté de l'Auxerrois et la Ville d'Auxerre, des séquences consacrées à l'activité économique, la transition énergétique, les transports, le sport, le tourisme... Des invités surprises seront également interviewés en direct par Jean-Marc Sylvestre (photo), ancien journaliste économique de TF1, pour approfondir les sujets.

Cet événement, initialement programmé le mois dernier en public à Auxerrexpo, a dû être repoussé. Face à un taux de contamination au Covid-19 encore élevé en France et à un pic des hospitalisations en janvier, Crescent Marault, maire d'Auxerre et président de la Communauté de l'Auxerrois, a en effet décidé de reporter l'événement malgré près d'un millier d'inscriptions d'habitants curieux de comprendre les changements qui attendent le territoire. Également prévu pour animer ce grand rendez-vous, Jean-Pierre Pernaut a dû décliner notre invitation pour des raisons de santé. Nous pensons à lui et lui souhaitons un prompt rétablissement.

+ D'INFOS : Pour voir « L'Auxerrois à la Une » en direct, rendez-vous sur : nos sites internet : www.agglo-auxerrois.fr / www.auxerre.fr - nos pages facebook : @agglo.auxerrois / @villedauxerre



VINCENT MERINESSE REÇOIT LE PRIX DES MÉTIERS D'ART



Au centre, Vincent Marinasse, en compagnie d'Isabelle Joaquina, élue en charge du commerce et de l'artisanat et Jean-Pierre Richard, président de la Chambre de Métiers et de l'artisanat de l'Yonne.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté (CMAR-BFC) organise les Prix des Métiers d'Art départementaux et régional Bourgogne Franche-Comté, afin de promouvoir l'excellence des savoir-faire professionnels des métiers d'art. 2021 fût consacrée à la catégorie des métiers de la création contemporaine. Parmi cinq candidats, Vincent Marinasse, joaillier-sertisseur à Auxerre, est le lauréat pour la création d'un pendentif intitulé « Il était une fois » et va ainsi représenter l'Yonne pour le prix régional qui se déroulera ce mois-ci. Dans le même cadre, le label « Artisan du Tourisme » qui valorise les activités artisanales auprès des touristes (soit 281 métiers d'art concernés) a été décerné, le 21 décembre dernier, à 14 artisans de l'Auxerrois, dont Julien Cordier, ébéniste à Irancy et Benoît Massoc (Benoît Joaillier à Auxerre).

+ D'INFOS : Chambre de Métiers et de l'Artisanat Délégation Yonne, 56 Rue du Moulin du Président, à Auxerre. thumbot@artisanat-bfc.fr 03 86 42 05 89

SE FORMER POUR RÉUSSIR, UNE SESSION POUR LA FORMATION "C MA CREA" À AUXERRE

La formation "C Ma Créa", organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté (CMAR BFC), s'adresse aux porteurs de projets de création ou reprise d'entreprise dans la région.

Formez-vous grâce à un parcours articulé autour de 16 modules et alliez théorie et pratique avec cette formation qui vous donnera les clés pour mener à bien votre projet.

Huit sessions sont organisées dans la région dont une à Auxerre du 28 février au 8 avril 2022.

Inscription avant le 14/02/2022 auprès de la CMAR BFC.

+ D'INFOS : Chambre de Métiers et de l'Artisanat Délégation Yonne, 56 Rue du Moulin du Président, à Auxerre. ParcoursCrea-D89@artisanat-bfc.fr 03 86 42 05 94

UNE ENTREPRISE QUI RAYONNE



MAISON GRAMM'S – LA MANUFACTURE BIO

Une nouvelle aventure souffle sur les pop-corns auxerrois

À l'entrée de la Manufacture bio à Auxerre, les odeurs se mélangent entre les pop-corns Gramm's et les chocolats de la Société française du cacao qui produit les marques Rrraw et Aux'Delices. En février 2021, cette entreprise parisienne s'est relocalisée à Auxerre et a permis aux pop-corns de poursuivre leur aventure avec le chocolat pour nouveau compagnon. Aujourd'hui, dans

ces locaux de 1 000 m², un espace boutique met en avant les produits de la société tandis que ses salariés produisent et conditionnent dans l'espace de production ces gourmandises à la française et 100% naturelles.

Les pop-corns Gramm's sont bien connus sur le territoire. A l'origine de ces maïs soufflés ? Un voyage aux Etats-Unis de deux Auxerrois, les frères Rivallain, qui décident de créer la société à Auxerre avec Kévin Wilhelm. Leur idée, faire du classique américain, acolyte des salles de cinéma, une gourmandise gourmet, à l'image de la culture culinaire française. Gramm's rencontre un vif succès et ses produits voyagent en France, en Europe mais aussi au Japon.

La Société française du cacao de son côté, créée par Sébastien Langlois, actuel gérant des locaux, a fait le choix de n'utiliser que des matières premières venues du commerce équitable. Le cacao est issu d'une coopérative située en Équateur. L'objectif est aussi de favoriser le local avec l'implantation d'un hectare de maïs à Nitry et la création de recettes éphémères avec des partenaires bio locaux. Aujourd'hui, la société œuvre afin que Gramm's devienne un nouveau mode de consommation, plus naturelle, plus équitable et toujours plus original ! •

+ D'INFOS : 1 rue de Valmy, 89000 Auxerre - 06 18 97 28 59 - <https://gramms.fr/>



"Nous sommes reconnus comme Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS). Cela passe par un changement des modes de consommation, auquel nous participons par l'achat exclusif de produits issus du commerce équitable mais également par notre collaboration avec cap emploi pour favoriser l'intégration dans notre démarche de recrutement. Pour nous une entreprise est un maillon de la société, elle a un rôle à jouer et doit contribuer à rendre le monde meilleur."

Sébastien Langlois
Gérant de Maison Gramm's -
La manufacture bio

2014	5	23
Création de la Maison Gramm's	Point de vente dont 1 à Auxerre	salariés en 2022 contre 4 en 2021

Le contournement sud d'Auxerre, c'est (vraiment) pour demain !

Véritable fer de lance du Projet de Territoire entrepris par la Communauté de l'Auxerrois, le contournement sud d'Auxerre n'est plus une simple ambition. C'est désormais un projet dont la première pierre sera posée dès 2023 et qui permettra, à terme, l'instauration d'un nouveau plan de déplacement urbain à Auxerre et dans l'Auxerrois. Sans camions...

Le projet du contournement sud d'Auxerre, vieux serpent de mer qui ondulait depuis des décennies, est désormais gravé dans le marbre. Le trafic routier n'a cessé de s'accroître ces dernières années : le passage incessant de plus de 8 000 véhicules et 1 000 camions par jour, au cœur de la cité auxerroise, a engendré des nuisances (pollution, bruit, accidents) devenues inacceptables pour les riverains. « Dans l'avenue Pierre-Larousse, c'est irrespirable ! Je me demande comment les gens font pour habiter dans cette rue. Le triangle infernal s'est transformé en triangle cataclysmique », regrette Alain Garnier, président de l'Association des Riverains du Triangle Infernal (ARTI) - Avenues des Brichères, Pierre Larousse, De Lattre de Tassigny, qui lutte depuis près de 20 ans pour la création d'un contournement routier.

« Un des projets prioritaires de notre mandat »

L'horizon s'éclaircit néanmoins pour ces habitants. Le 29 novembre 2021, un accord historique entre toutes les parties prenantes du dossier, a été signé. Réunis à la Préfecture de l'Yonne, Henri Prévost, préfet, Patrick Gendraud, président du Conseil départemental et Crescent Marault, maire de la ville d'Auxerre et président

de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, ont officialisé et validé le plan de financement d'un montant total de 129 millions d'euros. La répartition se fera ainsi : l'État va verser 34,5 millions d'euros, la Région 25 millions d'euros, le Département 34 millions d'euros, la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois 22,5 millions d'euros et la Ville d'Auxerre 13 millions d'euros. « C'était un des projets prioritaires de notre mandat. Tout le monde a assumé ses responsabilités pour que ce projet, qui court depuis les années 2000, aboutisse enfin », s'est réjoui Crescent Marault.

Décongestionner Auxerre et ses alentours dès 2023

Le projet de déviation sud est destiné à relier la RN 6 et la RD 965 (voir carte p. 10 et 11). Ce contournement de 9,9 km comporte une section sous maîtrise d'ouvrage de l'État (de la RN 6 à la RN 151) et une section sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental (de la RN 151 à la RD 965). Actuellement, les véhicules, notamment les poids lourds, lorsqu'ils viennent du Nord ou de l'Est, voire du Sud (Sancerre ou Nevers), traversent Auxerre. Demain, la section sud sera un passage obligé pour les camions afin de décongestionner le centre-ville. Les Auxerrois ne seront pas les seuls bénéficiaires de ce plan inédit puisque les communes du sud auxerrois, comme Champs-sur-Yonne ou Augy, seront elles aussi libérés du trafic routier. Et au-delà de la qualité de vie que retrouveront inévitablement les riverains, c'est un nouveau plan de déplacement, favorisant la multimodalité, qui pourra être mis en place dans l'Auxerrois. Mais ça, c'est une autre histoire...



← Un plan de financement validé pour le contournement sud d'Auxerre

De gauche à droite, Marie-Agnès Evrard (sénatrice), Patrick Gendraud (président du conseil départemental de l'Yonne), Christophe Bonnefond (vice-président de la communauté de l'Auxerrois), Henry Prévost (préfet de l'Yonne), Guillaume Larrivé (député), Crescent marault (Maire d'Auxerre et président de la communauté de l'Auxerrois).



34,5 millions d'euros



25 millions d'euros



34 millions d'euros



22,5 millions d'euros

AUXERRE

13 millions d'euros

CALENDRIER DU CONTOURNEMENT SUD D'AUXERRE

Paroles à...



Alain Garnier
Président de
l'association ARTI

« Les Auxerrois sont contents »

« La précédente municipalité nous promettait que le contournement sud allait se faire, en vain. M. Marault a quant à lui réussi à mettre tout le monde d'accord en quelques mois et à faire signer un compromis de financement. Les 150 adhérents de notre association et tous les Auxerrois que nous avons pu rencontrer sont contents. Cela fait presque 50 ans que nous nous battons pour cela. Nous, ARTI, nous allons contacter les élus afin de suivre l'avancement du projet. Nous allons revivre en 2023 ! Je n'ai rien contre les routiers qui sont des gens super ! Ils passent à faible allure et il n'y a que très rarement des accrochages. »



Marie-Ange Baulu
Déléguée aux hameaux
de Laborde et Jonches

« Plus de fluidité, plus de sécurité »

« Cela fait des décennies que les riverains, notamment du hameau de Jonches, ont vu la circulation augmenter. Ce sont 12 000 véhicules qui passent quotidiennement, donc environ 1 400 poids lourd, et ce dès 5 heures du matin. L'été, c'est infernal, avec une circulation monstre qui engendre de nombreuses nuisances. Le contournement sud aura inévitablement des effets sur le trafic routier, ce qui représente déjà un grand soulagement pour la population. Notre objectif est également de travailler avec APRR pour créer un troisième échangeur, vers l'entreprise Kronospan, entre celui d'Auxerre Nord à Monéteau et Auxerre sud à Venoy. Si ce projet aboutit, l'amélioration de la qualité de vie sera significative, tout comme la sécurité autour du passage à niveau 19, à Jonches, avec plus de fluidité et plus de sécurité. »



*PARTIE ÉTAT : RN6 À LA RN 151 (cf carte p.10 et 11 - tracé rouge)
PARTIE CONSEIL DÉPARTEMENTAL 89 : RN 151 À LA RD 965 (cf carte p.10 et 11 - tracé orange)



Henri Prévost
Préfet de l'Yonne

« Contribuer à l'attractivité de l'Auxerrois »

« La signature de la lettre d'intention financière entre tous ces participants matérialise le plan de financement de ce projet et la répartition qui a été arrêtée entre tous les acteurs en tenant compte de l'abondement exceptionnel de l'État et des importantes contributions des collectivités locales partenaires. L'élément déclencheur qui a permis de définitivement débloquer ce dossier a été l'intervention décisive de Jean Castex, le Premier ministre, à l'occasion de son déplacement officiel dans l'Yonne le 24 septembre dernier. Les motivations sont principalement de contribuer à l'attractivité du territoire, en assurant une meilleure fluidité des échanges et ainsi contribuer à l'attractivité économique de l'Auxerrois. Mais également de limiter la circulation de transports routiers dans le centre-ville d'Auxerre, en privilégiant des axes adaptés au trafic et en garantissant aux Auxerrois la qualité de vie recherchée. »



Patrick Gendraud
Président du Conseil
Départemental de l'Yonne.

« C'est une très grande satisfaction ! »

« Voilà des décennies que l'on entend parler de ce chantier essentiel au territoire auxerrois comme à ses habitants et pourtant toujours repoussé, notamment pour des raisons d'ordre financier. Nous y sommes à présent, je crois que l'on peut saluer l'appui du gouvernement dans cette affaire, notamment en septembre dernier, lors de la visite du Premier Ministre... Les lignes ont bougé, les barrières se sont levées et les financements manquants se sont finalement débloqués. Cette déviation, c'est la garantie d'échanges économiques facilités, une ouverture plus prononcée vers le Sud du département, vers notre ruralité qui ne peut être oubliée dans le développement économique de l'Yonne, ayant elle-même un grand rôle à jouer à ce niveau. »

Un troisième échangeur en discussion sur l'A6

Le contournement sud d'Auxerre dorénavant acté, la majorité communautaire ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Des discussions sont ouvertes avec la société d'exploitation autoroutière APRR pour édifier un troisième échangeur, entre les péages Nord (sortie 19) et Sud (sortie 20). L'objectif ? Améliorer la sécurité et la qualité de vie des habitants. En effet, les camions ne transiteront plus par le hameau de Jonches et n'emprunteront donc plus le passage à niveau 19, théâtre de scènes dangereuses lorsqu'un camion se retrouve en difficulté sur le ralentisseur, quelques mètres à la sortie de celui-ci. L'ensemble des poids-lourds, arrivant de Troyes par la RN 77, sera contraint à emprunter l'A6 afin de les évacuer du centre-ville. •

BRANCHES

GURGY

AEROPORT
AUXERRE-BRANCHES

Monéteau
Péage Nord
Sortie 19

Tous les camions en provenance de Paris par la RN 6 devront rester sur la Nationale jusqu'au croisement avec la RN 65, au niveau du pôle universitaire, sans possibilité de transiter par le centre d'Auxerre.

N 6

PERRIGNY

LES CHESNEZ

D 31

Ce qui va changer avec le contournement sud d'Auxerre

SAINT-GEORGES SUR BAULCHE

Abbaye Saint-Germain

AUXERRE

N 151

D 965

VILFARGEAU

D 965

Vers A77
et Bourges

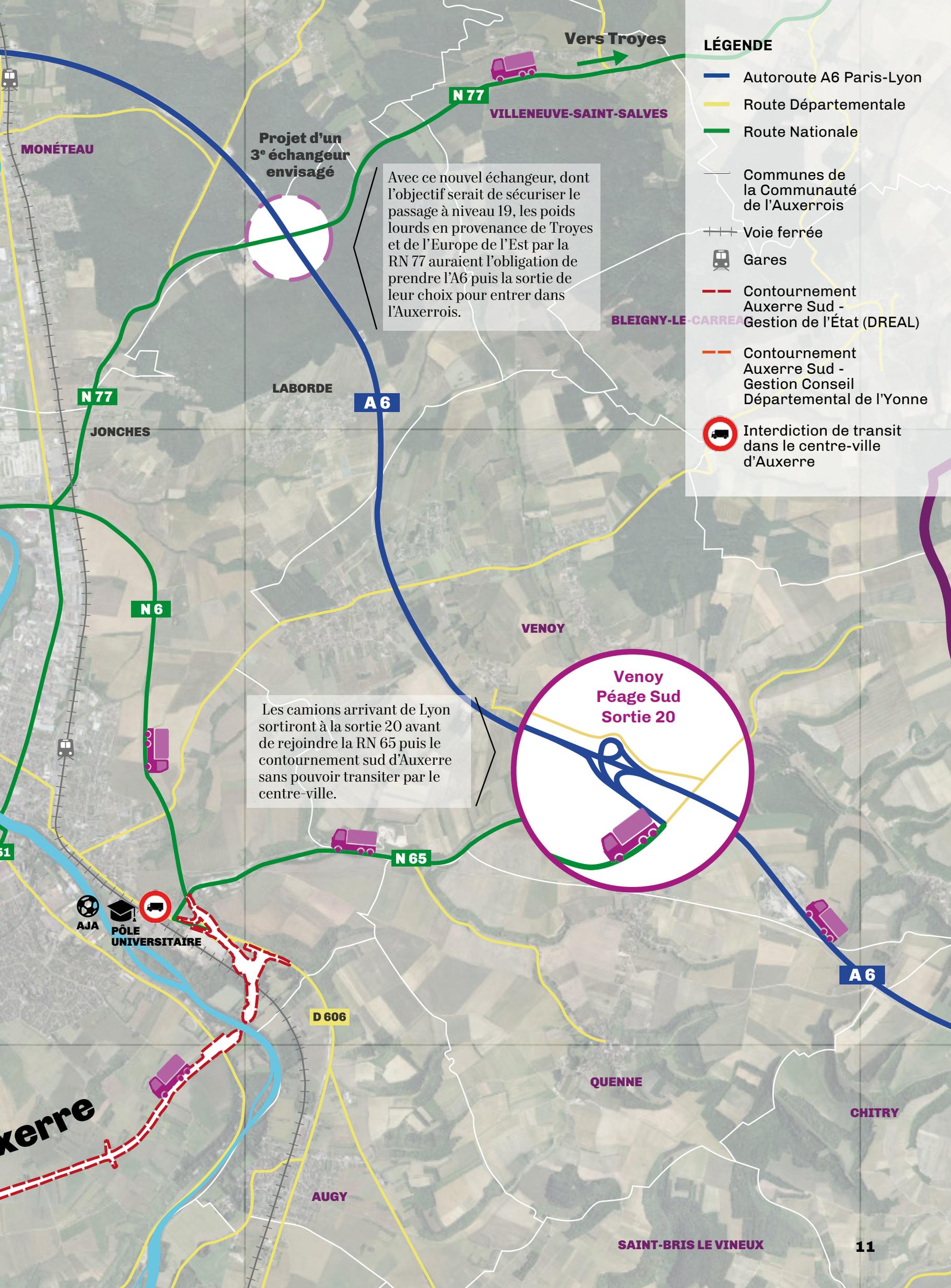
Contournement sud d'Auxerre

N 151

Vers Nevers
et Bourges

CHEVANNES

VALLAN



LÉGENDE

- Autoroute A6 Paris-Lyon
- Route Départementale
- Route Nationale
- Communes de la Communauté de l'Auxerrois
- Voie ferrée
- Gares
- Contournement Auxerre Sud - Gestion de l'État (DREAL)
- Contournement Auxerre Sud - Gestion Conseil Départemental de l'Yonne
- Interdiction de transit dans le centre-ville d'Auxerre

Vers Troyes

N 77

VILLENEUVE-SAINT-SALVES

Projet d'un 3^e échangeur envisagé

Avec ce nouvel échangeur, dont l'objectif serait de sécuriser le passage à niveau 19, les poids lourds en provenance de Troyes et de l'Europe de l'Est par la RN 77 auraient l'obligation de prendre l'A6 puis la sortie de leur choix pour entrer dans l'Auxerrois.

BLEIGNY-LE-CARRÉ

LABORDE

A 6

N 77

JONCHES

N 6

VENOY

Venoy
Péage Sud
Sortie 20

Les camions arrivant de Lyon sortiront à la sortie 20 avant de rejoindre la RN 65 puis le contournement sud d'Auxerre sans pouvoir transiter par le centre-ville.

N 65

A 6

AJA
PÔLE
UNIVERSITAIRE

D 606

QUENNE

CHITRY

Auxerre

AUGY

SAINT-BRIS LE VINEUX



Venoy, sérénité et attractivité

Située entre l'Auxerrois et le Chablisien, cette commune de 17 hameaux offre à ses 2 000 habitants, un environnement calme entre champs et vignes où il fait bon vivre. Les services, les activités et les associations proposés aux Venoisien(ne)s ne manquent pas.

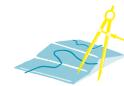
CHRISTOPHE BONNEFOND, maire de Venoy et 1er vice-président de l'agglomération auxerroise, délégué aux infrastructures, à l'urbanisme, l'habitat, l'aménagement et les travaux.



2000
HABITANTS



3,5 M€
DE BUDGET



22,46 KM²
DE SUPERFICIE COMMUNALE

La commune de Venoy est une terre rurale, qui possède 80 hectares de vignes. Avec ses 17 hameaux, elle a la particularité d'être coupée par l'autoroute A6, la route nationale 65 en direction de Chablis et le ru de Sinotte. Cela, Christophe Bonnefond maire depuis 2014 et ses élus l'ont bien compris. C'est pourquoi, avec leurs 20 agents, ils s'investissent au quotidien pour que ce territoire reste agréable, familial et attractif.

SÉRÉNITÉ ET DYNAMISME

Les animations ne manquent pas. Une vingtaine d'associations proposent aux 2 000 habitants de quoi se divertir (football, tennis, danse, activités seniors, spectacles...) et une trentaine de festivités par an sont organisées. La commune est dotée de trois salles des fêtes : la salle des Joinchères à Venoy, la Venoisienne à Egriselles (anciennement le "Club Number One") et la petite salle de Montallery. Le "Bourg" est le cœur de Venoy, le centre dynamique. La municipalité a souhaité proposer des services indispensables pour faciliter la vie quotidienne de ses habitants. Face à la mairie, un des gros projets qui a vu le jour en 2017: "Vie la Joie", le commerce multiservices, relais poste et colis mais aussi espace de restauration en délégation de service public. Implanté sur un lieu de passage stratégique, de nombreux Venoisien(ne)s s'y arrêtent tous les jours. Même si Auxerre n'est qu'à dix minutes, ce relais est très pratique. Attablé sur la terrasse du restaurant, la vue est imprenable sur l'église Saint-Maurice Saint-Louis, actuellement en rénovation. Juste derrière, une aire de jeux

et un mini-golf ont été inaugurés fin 2021, et un lotissement de 32 lots est sorti de terre. En contre-bas de la mairie se trouve le pôle enfance. Le groupe scolaire accueille 175 enfants, répartis sur 8 classes, de la petite section de maternelle jusqu'en CM2, avec restauration sur place. Le maire est fier de ce service offert aux parents : "Ce pôle est important pour la commune. Tout est regroupé au même endroit. Un enfant qui entre le matin par la grille, passe par le périscolaire, le temps scolaire et la cantine sans sortir du pôle. C'est sécurisant. La garderie a en plus une grande amplitude horaire de 7h20 à 19h. Et le centre de loisirs "les Marmousets" complète l'offre de garde pendant les vacances". Au bourg, on retrouve aussi des professionnels de santé et une caserne départementale de pompiers. Sur les hameaux, le lycée agricole La Brosse qui compte environ 350 élèves, et la zone d'activité "du Soleil Levant" qui "s'affirme comme un pôle de développement majeur bénéficiant d'une situation stratégique entre Paris et Lyon, à la sortie d'autoroute Auxerre-sud (située sur la commune) et d'une industrie diversifiée : mécanique, loisirs, textile. Elle a permis de créer environ 200 emplois" ajoute Christophe Bonnefond.

DE NOUVEAUX PROJETS STRUCTURANTS

Le maire continue ses investissements au bénéfice de sa commune. Quatre projets phares sont au programme. La zone d'activités du "Soleil Levant" va doubler de surface, avec notamment la création d'un éco-pôle communautaire sur lequel l'économie

circulaire permettra la fabrication de combustibles de demain. Second projet d'importance, la création d'un terrain de sport couvert à énergie positive (voir encadré ci-dessous). L'environnement serein de la commune va être complété par la renaturation du ru de Sinotte, avec la création d'une étendue d'eau en contre-bas du hameau, aux Soleines, avec la restauration complète du lavoir. Enfin, une résidence seniors avec toiture végétalisée de 23 appartements verra le jour prochainement.



Les travaux vont démarrer pour le terrain de sport couvert à énergie positive

C'est un équipement sportif à énergie positive qui sera recouvert de 1 800 m² de panneaux photovoltaïques. Il se trouvera à proximité des terrains de tennis et accueillera les élèves du groupe scolaire de Venoy et éventuellement des clubs extérieurs. Début des travaux prévus en février 2022.



Stationnement à Auxerre **Plus simple et moins cher**



le **supplément**
auxerre

#33

FÉVRIER 2022

LA QUESTION DU MOIS



Quand démarrent les inscriptions scolaires pour la rentrée 2022-2023 ?

Aurore Cluzel, directrice du Temps de l'enfant.

Les inscriptions scolaires se dérouleront, pour l'année scolaire 2022/2023, jusqu'au vendredi 15 avril 2022. Elles concernent les enfants qui intègrent la classe de petite section de maternelle ou qui changent d'établissement scolaire. Cette démarche doit être effectuée par les parents : en mairie centrale au service formalités administratives (sur rendez-vous uniquement, Place de l'hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h. La prise de rendez-vous est à effectuer sur le site internet de la ville ou par téléphone au 03 86 72 43 00), sur le portail famille de la ville d'Auxerre (accès via auxerre.fr). Lors de cette inscription, les parents pourront également inscrire leur(s) enfant(s) aux activités périscolaires (restaurant scolaire, accueil périscolaire du soir maternelle et élémentaire et centre de loisirs). Les dossiers d'inscription seront disponibles : en mairie centrale, sur le site internet auxerre.fr ou sur le portail famille. La liste des documents à fournir est disponible sur le site internet de la ville ou au dos du dossier d'inscription. Pour de plus amples informations, des notices explicatives sont à votre disposition en libre service à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la ville. www.auxerre.fr



De gauche à droite Réda Bouhlani (stagiaire), Stéphanie Cunault, Maryse Gagnepain, Laïla Perin-Elmaktobi, Charlotte Depouhon

« L'Histoire Extraordinaire » de la Ruche se raconte en livre !

Le récit collaboratif de l'Espace d'Accueil et d'Animation (EAA), La Ruche, est publié dans un livre. Tiré à 1000 exemplaires, l'ouvrage sera disponible à la vente au mois de février dans l'EAA mais également à la librairie Obliques.

Nous avons déjà évoqué ce projet dans nos pages. (Voir *Auxerrois Magazine* - Mars 2021). « L'Histoire Extraordinaire » est née en octobre 2020, pendant le second confinement. Afin de garder le lien avec les habitants du quartier Sainte-Geneviève, l'équipe de La Ruche a lancé cette aventure un peu folle. Permettre aux habitants et collaborateurs de la structure d'accueil d'alimenter l'aventure d'Alféa, un petit extraterrestre venu sur Terre pour faire un exposé sur la joie. Chacun était invité à raconter à travers une histoire, un dessin, une photo, un témoignage, son plus beau moment de joie. Stéphanie Cunault, agent d'accueil de la structure a pris la plume pour celles et ceux qui ne se sentaient pas à l'aise avec l'écriture tandis que Jean-Charles Meslaine s'est chargé des illustrations. D'abord diffusée sous forme de newsletters, L'Histoire Extraordinaire s'est ensuite déclinée à travers une série de podcasts (*disponibles sur auxerre.fr*). Ce sont les habitants du quartier qui ont prêté leur voix afin de donner vie aux différents récits.

Mais la sortie du livre ne marque pas la fin de l'aventure. « On compte bien se servir de ce support pour partager ses beaux témoignages de joie dans les écoles, les EHPAD ou encore dans les hôpitaux auprès des enfants malades », confie Laïla Perin-Elmaktobi, responsable de La Ruche. •



14

ÉDUCATION

Parents, actualisez votre quotient familial

Pour ajuster les tarifs des accueils périscolaires et restauration collective selon vos ressources. Il vous est demandé de transmettre au service de la régie unique de la mairie, avant le 31 mars 2022, une nouvelle attestation de quotient familial délivrée par la CAF ou MSA - Année 2022. Sans transmission de ce document, passé cette date, le tarif maximum sera appliqué. Aucune régularisation des factures ne sera possible. Trois manières de déposer votre attestation :

- envoyer à «finances.regieunique@auxerre.com»
- déposer sur le «portail famille» via auxerre.fr
- déposer directement en mairie. •

+D'INFOS : www.auxerre.fr

CITOYENNETÉ

Le conseil municipal des enfants reporté au 3 mars

Nous vous l'annoncions, le Conseil Municipal des Enfants (CME) devait se mettre en place au mois de janvier. Malheureusement, devant la recrudescence des cas de Covid dans les écoles, la municipalité a préféré reporter cet événement au jeudi 3 mars pour le vote dans les écoles et au mercredi 9 mars pour la mise en place du Conseil Municipal d'Enfants avec l'élection du jeune maire et ses deux adjoints, dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville. •

+ D'INFOS : www.auxerre.fr

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU GAZ

Du 21 février au 4 mars, des travaux seront effectués sur le réseau gaz, Avenue Jean-Mermoz. La circulation sera perturbée et le stationnement interdit dans l'emprise du chantier.

RÉPARATION DE FUITE

L'entreprise Suez interviendra, jusqu'au 11 février, Rue Louis-Braille, pour réparer une fuite sur le réseau d'eau potable.

CIRCULATION PERTURBÉE

En raison de travaux portant sur la construction d'une résidence, la circulation sera perturbée rue du Viaduc et rue Rantheaume, à proximité du parc de l'Arboretum jusqu'au 18 mars.

RENOUVELLEMENT DE CONDUITE DE GAZ

Jusqu'au 29 Avril, l'Avenue de la Puisaye sera entièrement fermée à la circulation, en raison de travaux effectués pour le compte de GrDF. Dans le cadre de ce chantier, la circulation sera perturbée avenue Pierre-Larousse (à proximité du carrefour avec l'avenue de la Puisaye)

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Jusqu'au 29 avril, des travaux de renouvellement sont en cours sur le réseau d'assainissement et d'eau potable de la rue Bobillot. Il s'agit de renouveler les réseaux vétustes situés entre l'avenue Victor-Hugo et l'avenue Hoche. Pour permettre aux engins de chantier de circuler librement sans encombre, le stationnement et la circulation seront interdits à proximité de la zone en travaux. Un itinéraire de déviation sera mis en place par les entreprises. La collecte des ordures ménagères et la collecte du tri sélectif seront maintenues aux dates et heures habituelles.

L'ÉLAGAGE SE POURSUIT

Jusqu'au 31 mars, l'élagage va se poursuivre dans diverses rues d'Auxerre : route de Vaux, avenues Yver, de Saint-Georges, Joffre, Jean Moulin, d'Égriselles, Gambetta, du Maréchal-Juin, Charles de Gaulle, rues Max-Blondat, Gérot, Paul Armandot, Jules Renard, de Preuilley, des Conches, Lambaréné, de l'Étang Saint Vigile, Charles-de-Foucault, Paul Doumer, Étienne-Dolet, Saint-Martin-les-Saint-Marien, Quai de l'ancienne Abbaye, places Saint-Germain, Saint-Étienne, boulevards Vauban, du 11 novembre, Rues Georges Motheré (Laborde) et de Curly (Laborde)

+D'INFOS : www.auxerre.fr/

EN FÉVRIER, LA RUE DU TEMPLE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Du mardi 15 au vendredi 25 février, végétalisation et embellissement seront au programme d'une importante opération travaux rue du Temple.



Ces travaux concernent notamment la pose de potelets et de bornes en pierre, ainsi que la végétalisation de la rue par la pose de bacs plantés et la réalisation de massifs. Cette opération se déroulera en plusieurs temps. Il s'agira essentiellement de planter de nouveaux massifs, poser des blocs en pierre calcaires, mettre en place des bacs plantés de fleurs mais aussi remplacer les corbeilles de la rue et l'arasement des jardinières en pierre.

Le chantier débutera, dès ce début de mois, par une phase préparatoire qui ne perturbera que très légèrement la circulation, sans toutefois entraver la desserte de la rue principale du centre-ville. Viendra ensuite la seconde phase du chantier, programmée pendant les vacances d'hiver. Avec, du 15 au 18 février, les travaux d'aménagement du tronçon compris entre la rue Roger-de-Collerye et la rue Martineau-des-Chesnez. Ceux-ci occasionneront une fermeture de la rue du Temple, uniquement dans l'emprise du chantier. Puis, du 21 au 25 février, le tronçon entre la Porte du Temple et la rue Roger-de-Collerye sera à son tour aménagé. Pour cette portion du chantier, la rue du Temple nécessitera une fermeture complète. Enfin, les équipes s'attelleront à la pose des potelets, à partir du lundi 28 février et pour une durée d'environ 3 semaines. Ici, une légère perturbation de la circulation sera à prévoir, qui n'entravera nullement la desserte de la rue du Temple.

Fermeture partielle ou totale de la rue, tout sera mis en œuvre pour limiter la gêne occasionnée.

A noter que durant les travaux d'aménagement, la fermeture de la rue, totale ou partielle, sera en vigueur uniquement pendant les heures travaillées par les entreprises en charge de travaux, à savoir entre 7h30 et 17h30. Seuls les véhicules de livraison pourront entrer dans la rue du Temple sur ce créneau horaire. La collecte des ordures ménagères et du tri continuera, quant à elle, à être effectuée en porte-à-porte.

Côté transports, le point d'arrêt « Temple » ne pourra plus être desservi le temps des travaux.

Concernant le réseau de transport urbain, la navette du centre-ville ne pourra plus transiter par la rue du Temple et empruntera un itinéraire de déviation (disponible sur www.auxerre.fr). Des déviations jalonnées seront aussi mises en place, du 15 au 25 février, pour permettre un accès au centre-ville et au parking Monoprix, aux automobilistes. Coût total de cette opération : 127 000€.

+ D'INFOS : Retrouver l'ensemble des itinéraires de déviations et le détail du chantier sur www.auxerre.fr.



Des nouveaux sanitaires modernes et gratuits !

Six nouveaux sanitaires publics ont été installés à Auxerre en remplacement des anciens équipements. La grande nouveauté c'est qu'ils sont gratuits, vous n'avez plus à déboursier 40 centimes pour les utiliser. En plus d'être modernes, ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Jusqu'à présent, la commune était en contrat de location, elle est dorénavant propriétaire de ses sanisettes. Les économies seront réalisées dès la 4^{ème} année de fonctionnement.

Montant de l'investissement : 375 000€ TTC.

Retrouvez l'emplacement des sanitaires sur auxerre.fr/cartographie

Stationnement : une nouvelle politique tarifaire depuis le 1^{er} février

Lors de sa dernière rencontre avec les commerçants du centre-ville d'Auxerre, le maire Crescent Marault a annoncé la nouvelle politique tarifaire du stationnement, applicable depuis le 1^{er} février. Celle-ci fait suite à un benchmark effectué auprès de Dijon, Grenoble, Besançon, Fontainebleau, Tours, Troyes, Orléans, Chambéry, Versailles, Beaune, Chalon-sur-Saône.

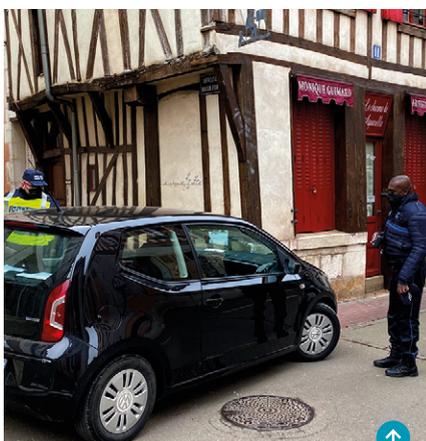


Pour s'aligner sur les prix pratiqués dans chacune de ces communes, la Ville d'Auxerre propose désormais un tarif moyen de 1,75 € de l'heure, contre 2 € l'an dernier. Plus simple et équivalente à celle pratiquée avant la crise sanitaire, cette politique prévoit dorénavant une seule zone de stationnement pour la totalité du centre-ville intra-muros (contre trois zones auparavant), une seule grille tarifaire et 1 heure de stationnement gratuite (contre 2 heures depuis le début de la crise sanitaire). La pause méridienne a été réduite et la plage horaire s'étend désormais du lundi au samedi inclus, de 8h à 12h30 et de 14h à 19h. A noter que le montant du Forfait Post Stationnement reste, quant à lui, fixe à 25€. Coté abonnements annuels, là encore les tarifs sont revus à la baisse, notamment pour les résidents, mais également pour les artisans et les personnes utilisant les box du parking du Pont. •

+D'INFOS : www.auxerre.fr

16

Rue Joseph-Fourier : des contrôles pour assurer la tranquillité



Un contrôle de vitesse a également été organisé le lundi 24 janvier pour assurer la tranquillité de la rue Fourier.

Autos, motos, vélos et piétons se partagent la rue Fourier quotidiennement. Il est donc primordial que chacun puisse profiter de cet espace public en toute sécurité. Cependant, les excès de vitesse et les incivilités sont fréquents dans cette rue limitée à 20 km/h, les véhicules frôlant les piétons sur le bord de la route. Les commerçants et résidents de cette zone ont donc envoyé un courrier au maire en lui demandant d'agir. Ils ont été reçus lundi 24 janvier, à l'Hôtel de Ville, autour de Crescent Marault, maire d'Auxerre, Sébastien Dolozilek, adjoint à la Sécurité et Tranquillité publiques et Isabelle Joaquina, adjointe au Commerce et à l'Artisanat, ainsi que Jacky Muliakaaka, directeur chargé de la Sécurité et de la Tranquillité publique et Gilles Tilhet, responsable du service Aménagement de l'espace public. Afin de répondre aux excès de vitesse, des contrôles de vitesse réguliers et des patrouilles sont déjà déployés dans cette zone. Un radar de comptage sera installé rue Fourier courant février. •

Protéger vos canalisations et compteurs d'eau contre le gel

Votre compteur d'eau est sensible au gel. Qu'il soit installé en extérieur ou dans une pièce non chauffée, il est donc important d'assurer sa protection. Votre distributeur d'eau Suez, propriétaire de votre compteur, vous conseille de le calfeutrer avec des plaques ou un sac de chips de polystyrène, ou toute protection adaptée vendue en magasin de bricolage. Attention, en revanche, de ne pas utiliser de laine de verre, paille ou morceaux de tissus. Concernant vos canalisations, elles aussi doivent être protégées en cas de gel : laine de verre ou mousse de polyéthylène, entourée autour des tuyaux extérieurs et de ceux situés à l'entrée et à la sortie de votre compteur, feront l'affaire.

+ D'INFOS : En cas de compteur d'eau gelé, non éclaté, couper l'eau et utiliser un sèche-cheveux pour débloquer la canalisation gelée (jamais de flammes). Suez, du lundi au vendredi, 8h-19h, samedi 8h-13 au 09 77 408 408 (appel non surtaxé).

En hiver, je protège aussi mon compteur du froid !



**PERMANENCES DANS
LES HAMEAUX EN FÉVRIER**

Marie-Ange Baulu, déléguée aux hameaux de Laborde et Jonches, tiendra ses permanences, de 18h à 19h en mairie, le mardi 15 février pour les habitants de Laborde et le mardi 1^{er} février en mairie de Jonches.

A Vaux, les permanences se tiendront tous les vendredis après-midi de 14h30 à 18h. *Dates et horaires susceptibles d'être modifiés par obligation, renseignements auprès de votre mairie ou sur le site www.auxerre.fr*

**DES ACQUISITIONS
AU PROGRAMME DES CONSEILS
DE FÉVRIER**

Pour démarrer l'année 2022, les deux premiers conseils de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois et de la Ville d'Auxerre se tiendront jeudi 10 février. Dans la matinée, plusieurs sujets seront abordés et soumis à l'approbation des élus communaux, dont l'adhésion de la collectivité à l'Association France Hydrogène ou l'acquisition de l'immeuble qui abritait l'enseigne Bouchara place Maréchal Leclerc. Dans la soirée, les élus du conseil municipal seront réunis à l'Hôtel de Ville avec à l'ordre du jour l'acquisition de l'Imprimerie « La Liberté de l'Yonne », la délégation de Service Public du réseau de chaleur des Hauts d'Auxerre et un projet de bâtiment mutualisé des archives. Ces décisions importantes, prises dans l'intérêt des Auxerrois, seront désormais décryptées sur les différents supports de communication de la Ville d'Auxerre et de la Communauté de l'Auxerrois. A suivre... •

**Fête de la Saint-Patrick,
une première à Auxerre !**

Le jeudi 17 mars sera placé sous le signe de l'Irlande avec, pour la première fois à Auxerre, les célébrations de la Saint-Patrick. Le saint patron de l'Irlande a un lien fort avec Auxerre puisqu'il fut disciple du grand saint Germain qui lui dispensa son éducation spirituelle jusqu'à son départ en Irlande. Les élus souhaitent impliquer l'ensemble des Auxerrois, commerçants et riverains pour faire de cet événement, un véritable succès pouvant créer de nouveaux liens avec cette nation. Plus d'informations dans les semaines à venir... •

Inscriptions sur les listes électorales

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives en 2022, que ce soit pour une première inscription ou suite à un changement de domicile (arrivée dans la commune ou changement d'adresse au sein de la commune). L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. •

+D'INFOS : Pour Auxerre, adressez-vous au service élections, par téléphone au 03 86 72 43 60 ou par mail elections@auxerre.com

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et pour cela il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection ;
- être français ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Munissez-vous :

- d'un justificatif de domicile récent (de moins de 3 mois) à votre nom, prénom et adresse (attestation ou facture de gaz, électricité, eau, téléphone, internet, impôts) ;
- de votre carte nationale d'identité ou passeport valide.

Utilisez le formulaire CERFA n° 12669*02 ou connectez-vous sur www.service-public.fr et laissez-vous guider.

À savoir :

- il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection, soit **au plus tard le vendredi 4 mars 2022** pour les élections présidentielles ;
- le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales ;
- la personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales ;
- pour les citoyens européens résidant en France, les personnes détenues en prison ou les personnes majeures placées sous tutelle : se renseigner auprès de votre mairie de domicile.

**Rendez-vous le dimanche 13 mars
pour l'Écotrail de la coulée verte**

Le service des sports de la Ville d'Auxerre organisera un Écotrail afin d'inaugurer la Coulée Verte, le dimanche 13 mars. Randonnée, marche nordique, course à pied... Bref, toutes les pratiques seront bonnes pour découvrir cet environnement verdoyant. Tous les détails seront communiqués prochainement. •

**Une célébration de la vie
à travers la poésie**

Rencontre avec Violaine Bonneau, présidente d'Odala Cie qui vise à promouvoir la poésie et Pascal Quéré, créateur de la maison d'éditions Rhubarbe.

« Célébrer la vie », c'est ce que ce que souhaite nous faire partager Alice Mendelson avec la publication de son premier recueil de poèmes "l'Érotisme de la vie". Cette parisienne de 97 ans nous livre, à travers ses textes datant de 1925, ses expériences de vie. Son premier recueil, l'Érotisme de la vie, a été présenté à la librairie Oblique le 15 janvier par Violaine Boneu et Pascal Quéré, tous deux contributeurs à la naissance de ce projet (voir photo). Ces écrits devaient prendre vie sur la scène du théâtre d'Auxerre le 5 février avec une équipe de haut vol dont Catherine Ringer, la moitié des Rita Mitsouko, Mauro Gioia pour la mise en scène et Grégoire Hetzel au piano.

Un beau programme pour les vacances



↑ La micro-folie aussi pense aux enfants pour les vacances avec "Arty'Show Spécial vacances". Les 16 à 10h-12h et 14h-16h, 23 à 14h, 26 février, à 14h à la Micro-Folie, 26 place de l'Hôtel-de-Ville. Sur réservation 03 86 52 32 81 ou par mail à microfolie@auxerre.com

LES VACANCES D'HIVER DES PETITS MOUSSES



Du 14 au 26 Février, la Scène des quais propose un programme composé de six spectacles, pour les enfants de 1 à 12 ans. Avec la compagnie Touk Touk, le Théâtre du Risorius, Allo Maman Bobo, Laurence Gemble et Alain Fenet.

Au programme :

Mardi 15 : *Pierrot au zoo* (10h30, 1-6 ans) et *La soupe à la grimace* (16h, 5-11 ans)
Mercredi 16 : *Pierrot au zoo* (10h30, 1-6 ans) et *La soupe à la grimace* (15h, 5-11 ans)
Judi 17 : *Les carottes sont crues* (10h30 et 15h, dès 4 ans)
Vendredi 18 : *Les carottes sont crues* (10h30 et 16h, dès 4 ans)
Mardi 22 : *Avec mon piano sur le dos* (10h30 et 15h30, dès 5 ans)
Mercredi 23 : *Twiswaka et l'arbre de la Sagesse* (10h30 et 15h30, dès 4 ans)
Judi 24 : *Panique au cirque* (10h30 et 15h, dès 3 ans)
Vendredi 25 : *Le petit peuple de bois* (10h et 11h, dès 2 ans), *Panique au cirque* (15h et 18h30, dès 3 ans)
Samedi 26 : *Le petit peuple de bois* (10h et 11h, dès 2 ans).
+D'INFOS : Tarifs : 8 €/enfant, 6 €/accompagnateur.
 La Scène Des Quais, Quai de la République.
 Contact : 06 61 48 61 11 - www.lascenedesquais.fr

Des loisirs respectueux du rythme de vie des enfants

Les vacances d'hiver auront lieu du lundi 14 au vendredi 25 février. Tous les centres de loisirs municipaux et associatifs seront ouverts et proposeront divers projets et activités ludiques. Les cinq centres de loisirs de la ville d'Auxerre (Rosoirs, Brichères, Rive-Droite, Sainte-Geneviève, et «Maison des enfants») proposent une palette d'activités de loisirs diversifiées respectueuses du protocole sanitaire, des rythmes de vie et des âges des enfants (activités artistiques, culturelles, sportives...). Ils accueilleront les enfants scolarisés âgés de 2 ans et demi à 12 ans. Priorité sera donnée aux enfants inscrits dans les écoles d'Auxerre et habitant Auxerre, puis les enfants de la communauté de l'Auxerrois. Les autres enfants seront accueillis en fonction des places disponibles au moment de la réservation en centre de loisirs. Les cinq centres de loisirs proposeront lors de ces vacances scolaires un service restauration. •

+D'INFOS : www.auxerre.fr

En pratique : réservations à partir du 2 février
 À ce jour et dans la situation sanitaire actuelle, la totalité de l'offre d'accueil pour les enfants au sein des centres de loisirs sera maintenue. Cependant, l'organisation sera adaptée au protocole sanitaire en vigueur.

Où et comment faire la demande d'inscription ?
 1^{ère} étape, l'inscription - obligatoire

Plusieurs possibilités :

- En mairie (dossier téléchargeable sur le portail famille ou à retirer en mairie)
- En ligne, sur le portail famille via www.auxerre.fr

2^{ème} étape, la réservation - obligatoire

Dans la limite des places disponibles auprès des centres de loisirs, depuis le 2 février 2022. En contactant le centre de loisirs de votre choix pour compléter la grille de réservation, donnée dans les centres de loisirs ou téléchargeable sur le portail famille.

Des activités physiques "sport et bien-être" pour les adultes

Le service des sports de la Ville propose aux adultes de découvrir, gratuitement, plusieurs activités sur des créneaux dédiés : rando, circuit training, escalade, stretching, sophrologie, tir-à-l'arc, badminton, tennis de table... •

+D'INFOS : Du mardi 15 février au jeudi 24 février, de 9h à 12h et de 18h30 à 19h30. Gratuit.

Inscriptions au 03 86 72 43 85 et sports@auxerre.com

Un beau programme dans les espaces d'accueil et d'animation

Les espaces d'accueil et d'animation d'Auxerre réservent de belles animations aux familles, enfants et ados. A l'Alliance (Saint-Siméon) retrouvez des ateliers cuisine pour les ados, un stage bricolage, une initiation au cirque, une soirée cinéma, des sorties Escape Game, patinoire ou au château de Fontainebleau... Inscriptions et règlements possibles jusqu'au vendredi 18 février midi. •

+D'INFOS : L'Alliance, 9, allée de la Colémine.

Contact : 03 86 46 38 01 - lalliance@auxerre.com

Des ateliers en binôme au Muséum

Le Muséum organise des ateliers pour découvrir les constellations avec "Entre ciel et Terre" pour savoir pourquoi les constellations portent le nom d'un animal (dès 4 ans, les 10 et 22 février à 14h, les 15, 18 et 24 février à 10h), "Mini-planétarium" pour en fabriquer un et découvrir les étoiles (dès 6 ans, le 22 février à 10h, les 8, 14, 17, 24 février et 1er mars à 14h), "Quizz électrique" pour construire un jeu de questions/réponses sur les constellations (dès 7 ans, les 17, 23 et 25 février à 10h, le 21 février à 14h). A ceux-là s'ajoutent l'atelier "Nichoirs", pour en fabriquer un (dès 7 ans, les 16 février à 10h, 15 février, 3 mars à 14h) et "les ailes de la nuit" pour fabriquer un jeu de plateau et découvrir les chauves-souris (dès 7 ans, le 2 mars à 10h). •

+D'INFOS : Gratuits sur réservation - 03 86 72 96 40, Muséum 5, boulevard Vauban.

Les ados à l'honneur à la MJC

Plusieurs stages sont proposés aux ados : "Cinéma ludique", initiations au court métrage et dessin animé (pour les 12-18 ans, gratuit - les 21-22, 23-24 février), "Auto-hypnose et bien-être" (pour ados/adultes dès 14 ans, 5 €/adhérents, 10€/non adhérents - le 14 février, 10h-12h/14h-16h), "Magie" (pour enfants et parents, 5 €/adhérents, 10€/ non adhérents - le 17 février, 10h-12h/14h-16h) et "Sophrologie" (30€/l'atelier, 60€/ les deux. Le 23 et/ou le 25 février, 14h-17h). •

+D'INFOS : Sur inscription, places limitées.

MJC - 5 impasse Saint-Pierre. 03 86 52 35 71, coordination@mjc.auxerre.org

Lézarder en hiver, c'est possible !



Pour ces vacances d'hiver, venez lézarder, avec plusieurs ateliers : **Laisse moi chanter** (pour les 8 ans et +, le 15 ou 16 ou 18 février, de 9h à 12h et de 14h à 17h - 1 journée),

Eh, copie, copie eh ! (pour les 5-7 ans, du 21 au 25 février de 9h à 12h ou de 14h à 17h (5 1/2 journées), **Les boîtes Lézards** : Gare aux gargouilles (dès 8 ans, accompagné d'un adulte), On va déguster (dès 7 ans, accompagné d'un adulte), Ma petite imprimerie (dès 8 ans, accompagné d'un adulte), Un dessin réellement augmenté (dès 12 ans), La plus belle, c'est aquarelle (dès 7 ans, accompagné d'un adulte). •

+D'INFOS : 03 86 18 02 92. Abbaye Saint-Germain, 2 bis pl. St-Germain. lezardsdesarts@auxerre.com

Tous les programmes complets, tarifs et conditions d'inscription sur www.auxerre.fr.



Souleymane Koné Le cœur bleu blanc rouge

Chaque mois, Auxerrois Magazine vous présente les élus du conseil municipal d'Auxerre. Ce mois-ci, Souleymane Koné, conseiller délégué aux Anciens combattants, à la Francophonie et aux fêtes et cérémonies.

Du Mali à la Bourgogne

Il faudrait un livre pour raconter sa vie. Né dans un petit village du Mali, Souleymane Koné alterne son enfance entre travail dans les champs et scolarité dans une petite école. « C'est mon père qui, après avoir combattu avec les Forces françaises libres, est revenu dans notre village natal avec la conviction que l'école était source d'émancipation. C'était un visionnaire. » Souleymane est un bon élève : après le collège dans un village voisin puis le lycée à Ségou où il obtient un bac de philosophie et langues, une bourse de l'état malien lui est promise pour étudier en Bourgogne. Il ne la touchera jamais, ce qui rendra son parcours plus ardu.

Des cours à Djibril Cissé

Programmé pour rentrer au Mali et travailler au ministère des Affaires étrangères, son dossier est égaré par Bamako. Il s'installe finalement dans l'Yonne. « Le peu que j'avais, c'était ici. Je me suis toujours senti bien en France. » Il arrive par hasard à Auxerre pour donner des cours au lycée Jacques-Amyot et aux élèves du renommé centre de formation de l'AJA, où il croise la route de jeunes adolescents nommés Djibril Cissé ou Philippe Mexès, « de bons gamins entourés d'une bonne équipe pédagogique » se souvient-il. « J'aime l'authenticité de cette ville, la force des relations humaines. On trouve ici une bonne qualité de vie », estime-t-il. Il obtient la nationalité française puis intègre la préfecture de l'Yonne où il est employé actuellement.

Profondément gaulliste

« Profondément gaulliste », Souleymane Koné s'est toujours intéressé à l'histoire des idées politiques. Un temps représentant dans l'Yonne de l'éphémère parti La Gauche moderne, il figure en 2008 et 2014 sur les listes d'opposition au pouvoir municipal en place, sans succès. Il rencontre Crescent Marault par l'intermédiaire de son ami Jean-Pierre Bosquet. « J'aime ses idées avant-gardistes. Il n'a peur ni de se projeter dans l'avenir, ni du qu'en-dira-t-on. Lui aussi est un visionnaire qui travaille beaucoup et parle peu », dit-il d'abord du maire d'Auxerre. Avant de préciser : « Il a surtout constitué une équipe qui ressemble à toute la population auxerroise. Il agit en chef d'entreprise qui regarde les compétences et non la couleur de peau ».

L'amour du pays

Conseiller municipal délégué aux Anciens combattants depuis 2020, il avoue penser à son père et à tous ces mobilisés, à chaque cérémonie militaire. « J'ai un profond respect pour cette génération qui a donné sa vie pour notre liberté. J'aimerais créer un lien avec les jeunes d'aujourd'hui, pour qu'ils gardent en mémoire leur souvenir et cet amour de notre pays. » Quant à la francophonie, qui fait aussi partie de son portefeuille, « c'est l'histoire de toute ma vie » précise celui qui a le cœur bleu blanc rouge.

Jardin secret

Il aime bien jardiner avec ses trois enfants, clin d'œil à ses « origines de fils de cultivateur ». Parmi ses hobbies, l'histoire militaire et la littérature jouent également un grand rôle, surtout les classiques, ainsi que la musique « qui élève l'âme ». Ce qui ne l'empêche pas d'être très tendu pendant les matchs de l'AJA, dont il reste un fervent supporter.





Cour d'honneur actuelle du lycée Jacques-Amyot avec les bâtiments du premier collège de 1584.

LA NAISSANCE DU LYCÉE JACQUES-AMYOT

Collège, École militaire royale, centrale ou encore lycée, mixte ou non, bénéficiant d'un enseignement religieux puis laïque, bâti, délocalisé ou rénové. Depuis le XVII^e siècle, le lycée Jacques-Amyot a connu de nombreux changements structurels.

Au XVI^e siècle, les écoles n'ont pas d'emplacement fixe. Une petite maison située rue de Paris, léguée à la ville en 1538 par Germain de Charmoy, un généreux chanoine de la cathédrale d'Auxerre, fait alors office d'école. Jacques Amyot, savant humaniste et évêque d'Auxerre, la transfère dans une plus grande maison dite de Saint-Xiste (au 12 rue du lycée Jacques-Amyot actuel) en 1584 et d'autres bâtiments attenants y sont alors construits (ils ceinturent aujourd'hui la cour d'honneur du lycée). De 1622 à 1762, les jésuites deviennent dépositaires des bâtiments. L'enseignement sera par la suite confié à des prêtres séculiers (qui vivent au milieu des laïcs).

Une école militaire pendant 16 années

En 1751, la première École militaire royale est créée à Paris. Elle accueille les enfants de la noblesse âgés de 9 à 16 ans, les futurs officiers, ceux qui se vouent aux armes. Les élèves y préparent le concours d'entrée à l'École supérieure des cadets de Paris. Le système est très sélectif et seuls les descendants de quatre générations de nobles peuvent y entrer. En 1776, par arrêté royal, onze collèges voient le jour dans les provinces : Auxerre a la chance d'en faire partie. Nobles et roturiers sont dorénavant mélangés au sein du collège. Ils accourent des régions voisines car c'est un établissement de premier ordre. Les bénédictins de Saint-Maur délivrent un enseignement plutôt strict mais qui prépare l'enfant à développer un esprit "vif et éclairé". L'instruction y est bonne. Douze ans plus tard, les bâtiments construits par Jacques Amyot sont en mauvais état et trop exigus. Le principal du collège, Dom Rosman, délocalise cinq classes et le pensionnat

à l'abbaye Saint-Germain dans un premier temps, puis le collège militaire. Les anciens locaux servent alors de maison des chasseurs, de magasin de subsistances militaires, d'ateliers... Suite à la Révolution, l'École militaire royale est placée sous l'autorité du département et devient École nationale. En 1793, un décret scelle le sort des écoles militaires, les fermant au prétexte "qu'un bon enseignement doit être donné à tous, sans distinction". On notera le passage du maréchal Davout ou encore celui du mathématicien et physicien Joseph Fourier. Cette fermeture ne supprime pas le collège : il devient une école centrale.

Des transformations importantes pour le collège

Dépendant jusqu'alors de l'académie de Paris, il est rattaché en 1855 à celle de Dijon. L'association des anciens élèves du "Collège d'Auxerre" est créée en 1848, pour entretenir des liens d'amitié et venir en aide aux victimes d'infortunes imméritées. Les effectifs augmentent et la construction de nouveaux bâtiments est nécessaire. En 1888, l'établissement prend le nom de "Collège Paul-Bert" en hommage à l'ancien élève et figure laïque de la III^e République, député de l'Yonne et ministre de l'Instruction publique décédé en 1886. En parallèle, un collège de filles voit le jour et est transformé en lycée en 1893. Comme demandé par la municipalité depuis des années, en 1936, le collège de garçons est enfin transformé en lycée et devient le "Lycée Jacques-Amyot". Un bloc scientifique est créé à l'emplacement de l'ancien théâtre municipal "La Comédie" (qui avait remplacé l'ancienne chapelle du collège) rue du lycée Jacques-Amyot. Un gymnase sort de terre le long de la rue Michelet. 1969 marque la fusion des deux lycées, où filles et garçons sont maintenant mélangés. Jean-Pierre Soisson, ancien élève devenu député-maire d'Auxerre, le fait encore évoluer pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Il entreprend pendant son mandat de gros travaux de rénovation et crée de nouveaux bâtiments.



La bibliothèque, un bijou du XVIII^e siècle.

Elle est construite par le jésuite influent Guillaume Daubenton, ancien élève et proche du pape Clément XI et du roi Louis XVI au XVIII^e siècle. Ornée de boiseries du sol au plafond, c'est un bijou historique. Composée de 18 armoires, elle renferme des ouvrages d'exception.

→ Le lycée Jacques-Amyot est situé en centre-ville, proche de l'abbaye Saint-Germain. Il propose après la troisième, la voie générale et technologique, de la seconde au bac. Une classe préparatoire scientifique PCSI (Physique chimie et science de l'ingénieur) prépare au concours d'entrée des grandes écoles d'ingénieurs. Elle est accessible après le bac. Aujourd'hui, le lycée accueille 911 élèves et l'internat 71 internes..



"Chargé d'histoire, toujours vivant, toujours actif, "Jacam" est aujourd'hui encore une institution de l'Auxerrois, mais aussi un symbole : celui de presque 440 années de transmission continue des savoirs. Remanié et modernisé au fil des siècles, l'avenir du monument historique et sa vocation semblent assurés au regard des récentes rénovations menées par la région Bourgogne-Franche-Comté. De quoi offrir à des générations de lycéennes et lycéens l'occasion de prendre la suite de Marie-Noël, Pierre Tchernia, Isabelle Alonso ou Alain Colas..."

Julien Jouvot
Conseiller municipal
et communautaire,
passionné d'histoire(s)

Nous remercions le Docteur Jean-Guy Bègue, ancien président de l'Association des anciens et anciennes élèves du Lycée Jacques Amyot et membre de la Société des Sciences de l'Yonne, pour ses ressources historiques que vous retrouverez dans l'Auxerrois +.

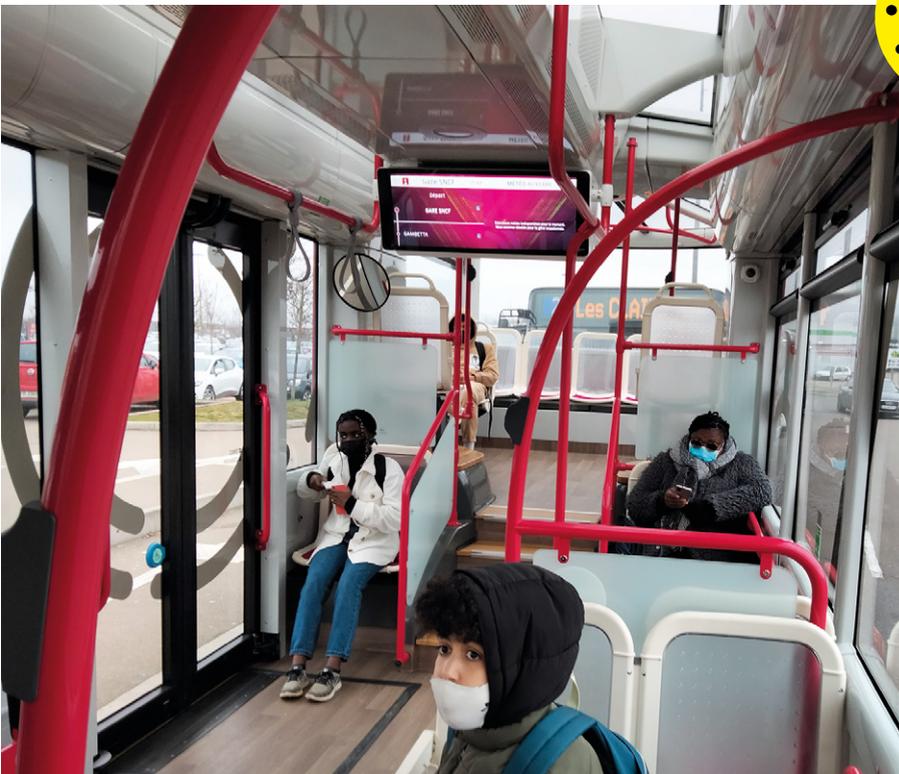


Reportage complet à retrouver sur auxerre.fr, rubrique "auxerrois+" du kiosque numérique.



24h dans les bus Leo

Ils vous transportent vers vos loisirs, vos écoles, vos courses, votre travail. Ils parcourent près d'1,2 million de kms en une année et font voyager 1,9 million de personnes sur l'ensemble de l'Auxerrois. Ils ? Les bus Leo bien sûr ! Véritable lieu de vie, ils sont l'indispensable lien entre centre-ville et périphérie, et révolutionnent la mobilité durable avec une première ligne 100% électrique alimentée à l'hydrogène. Allez, venez ! On vous emmène faire un tour.



5H00 - DÉPÔT RUE DES FONTENOTTES TOUTE L'AGGLO DESSERVIE

Les conducteurs enfilent leur uniforme où sont brodées de rouge les trois lettres discrètes. Leo, c'est 35 véhicules et autant de conducteurs. Des bus pour les 7 lignes urbaines qui desservent Auxerre et les communes limitrophes d'Appoigny, Saint-Georges, Monéteau ou Perrigny. Mais également des cars qui transportent toute l'année près de 40 000 élèves de tout l'Auxerrois sur les 20 lignes scolaires.



6H05 - AUXERRE-PERRIGNY AUXERRE S'ÉVEILLE

L'air encore endormi et frigorifié, les premiers passagers montent au son des multiples « bip » de cartes d'abonnement scannées. Les écouteurs vissés aux oreilles et le regard rivé sur le téléphone isolent chacun dans ses pensées. « Je travaille dans un laboratoire. Je prends cette ligne depuis des années, elle me dépose devant mon boulot, c'est pratique. D'ailleurs, on est trois collègues à la prendre » indique Nadège sur le point de descendre.



11H00 - PÔLE D'ÉCHANGE - MONÉTEAU OPTIMISER SON TRAJET

Début de ligne. Quatre adolescents montent. « On vient de Jacam (NDRL Lycée Jacques-Amyot). Je prends cette ligne pour rentrer à Monéteau. Mais ça m'arrive d'utiliser aussi mon abonnement le week-end pour retrouver mes amis. Ça marche bien. Il faudrait juste qu'il y en ait plus souvent », avoue l'un des jeunes qui vérifie sur Google traffic les heures de passage. Pour s'adapter à ce public connecté, Leo a en effet opté pour cette appli très accessible qui géolocalise les bus et permet d'optimiser en temps réel son « itinéraire » de trajet.

Avec Leo pas de surprise, le taux de ponctualité sur le réseau est de 94%.



13H19 - CLAIRIONS-GARE SNCF VOYAGER AUTREMENT

C'est la relève de conducteur. Ses sacs de course posés à ses pieds, une dame demande si la ligne passe bien près du commissariat tout en payant son ticket. Interrompue lors du premier confinement, la vente à bord représente encore 11% des achats de titre contre 19% en ligne via l'application M'Ticket. C'est vrai que la Covid a fait évoluer les habitudes des usagers. On mesure en effet une baisse de 20% de la fréquentation des bus. Cette tendance nationale a conforté l'entreprise de transport, délégataire de service pour le compte de la Communauté d'agglomération, dans sa politique de diversification de l'offre. D'abord avec le transport à la demande qui permet chaque année à 7 200 utilisateurs de réserver leur déplacement, dans toute l'Agglo, par téléphone ou sur internet. Mais également par la location longue durée de vélos et trottinettes électriques disponibles à Auxerre et bientôt dans le reste de l'Auxerrois.



17H30 - ARRÊT VAULABELLE UNE AMBIANCE FAMILIALE

« Bonne année au fait ! Ça va toi ? Et ta maman ? » lance au conducteur une petite mamie enjouée lors de sa montée. « On fait partie du quotidien des passagers. Là, je reconnais les parents qui vont chercher leurs enfants à la garderie. Les gens qui vont à la salle de sport après le boulot » raconte Jean-Claude, conducteur sur le réseau auxerrois depuis 28 ans. Le conducteur, on le salue comme un commerçant de quartier, un voisin. A l'image de Claude, 85 ans, qui, sa sacoche de bouliste de l'AJA à la

main, fait le trajet depuis plus de 20 ans, 3 fois par semaine. « A mardi ! » lance-t-il à travers la porte vitrée.



21H00 - STATION HYDROGÈNE À LA POINTE DE L'INNOVATION

« Fin de service » indique l'écran lumineux du bus qui tourne rue de la Turgotine. Le conducteur de la ligne 1, seule ligne de bus circulant à ce jour à hydrogène, entre dans la station de production totalement automatisée qui vient d'être inaugurée à Auxerre. « Notre territoire est précurseur. Cela suscite l'intérêt de collectivités de toute la France. Comme récemment les métropoles du Grand Clermont ou de l'Autunois » nous précise Magloire Siopathis, vice-président de l'Agglomération en charge de la mobilité. Le dernier bus rentre au dépôt. Demain, dès l'aube, les bus rose si reconnaissables repartiront sur les routes de l'Auxerrois pour nous emmener partout – et de plus en plus – où nous avons besoin d'aller.



LES INCONTOURNABLES DE *février*



LES MOTS DITS, 8^{ÈME} ÉDITION : LE FESTIVAL DE LECTURES-SPECTACLES

Le festival itinérant *Les Mots Dits* poursuit, d'année en année, sa mission de dynamisation culturelle des bibliothèques du département, par son action autour de la lecture à voix haute en direction des adolescents et des adultes.

Pour cette 8^{ème} édition, sept représentations seront proposées, avec notamment deux lectures-spectacles sur la thématique de l'Amour, accompagnées d'extraits de films pour l'une, de musique pour l'autre et pour clore la manifestation, un spectacle qui abordera le rapport de l'homme à l'environnement.

Retrouvez le programme complet sur : biblio.yonne.fr et sur www.auxerre.fr

RENSEIGNEMENTS

DU 5 AU 20 FÉVRIER
dans les bibliothèques du département
spectacles gratuits et offerts par
le Conseil Départemental de l'Yonne avec
la participation des bibliothèques
des communes d'accueil



AIR PARC LE PARC DE LOISIRS GÉANT

6000 m² de châteaux gonflables et d'activités. Parcours jungle, parcours western, parcours aventure, babyfoot humain, tir au but, tir élastique, joute duel, attrape-banane, toboggans double glisse, toboggan cactus, taureau fou, châteaux gonflables géant, jeux en bois... deux pistes de karts à pédales amuseront petits et grands !

Et, petit plus, vos enfants peuvent aussi fêter leur anniversaire avec leurs copains... N'hésitez pas à vous renseigner sur les conditions...

RENSEIGNEMENTS

DU 14 AU 25 FÉVRIER
DU LUNDI AU VENDREDI 14H-19H,
SAMEDI ET DIMANCHE 11H-19H
Auxerexpo
1 rue des plaines de l'Yonne
AUXERRE

Tarifs : 1 jour : 6.5 €/enfant, 3 €/adulte
Pass illimité (valable tous les jours) :
16 €/enfant, 8 €/adulte ; Tarifs spéciaux CE
et centre de Loisirs possibles
Contact : 03 86 42 06 00



L'ÉCOLE DU LOUVRE REPREND SES COURS

Le prochain cycle de conférences de l'Ecole du Louvre portera sur la thématique du "Re table, objet de dévotion, objet d'ostentation (XII^e-XVI^e siècle)".

Les cours reprendront le 9 mars, animés par trois intervenants : Christine Vivet-Pecllet, Lola Fondbertasse et Raphaël Bories. Inscription préalable obligatoire dès février, en ligne sur : auditeurs.ecoledulouvre.fr (fiche d'inscription disponible à l'accueil du musée Saint-Germain d'Auxerre). Programme détaillé sur www.auxerre.fr

RENSEIGNEMENTS

LES MERCREDIS DE 18H30 À 20H
salle des conférences
Abbaye Saint-Germain, 2bis Place
Saint-Germain

AUXERRE

Tarifs 43,50 €, réduit 26 €
Contact : 06 63 04 98 83

APPOIGNY

L'Heure des tout petits

Comptines, histoires (de 0 à 3 ans). Deux séances au choix. Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.

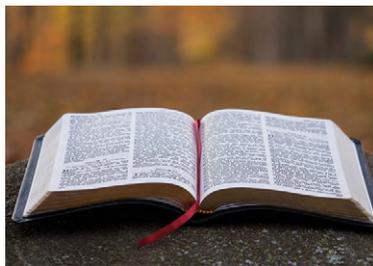
Mardi 15 février, 9h30 et 10h30
Bibliothèque municipale,
2 rue du four à Ban
Contact : 03 86 53 03 17

L'heure du conte

Deux séances au choix. à partir de 4 ans. Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.

Mercredi 16 février, 10h et 11h
Bibliothèque municipale,
2 rue du four à Ban
Contact : 03 86 53 03 17

Club lecture adultes



Le Club lecture adultes se réunit à la bibliothèque municipale d'Appoigny. Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.
Mercredi 16 février, 14h30
Bibliothèque municipale,
2 rue du four à Ban

Atelier créatif famille

Par Unis vers l'art. Sur inscription. Pass sanitaire obligatoire à partir de 12ans. Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.

Samedi 19 février, à 10h.
Bibliothèque municipale, 2 Rue du Four à Ban. 03 86 53 03 17

AUGY

Randonnée

Les Randonneurs de Vallan organisent une randonnée de 9 km au départ de la place de l'église.

Judi 24 février, à 14h
Contact : 06 48 40 83 80

AUXERRE

L'histoire vraie de l'Amaryllis

Exposition de bande-dessinée par les dessinateurs de l'association Aux'ID.

Jusqu'au 12 février.
Théâtre, 54 rue Joubert.

Des Lumières dans la nuit # 2

Philippe Ramette, Javiera Tejerina-Risso et Ursula Kraft se succèdent chaque semaine pour dévoiler leurs œuvres vidéo au public auxerrois sur les fenêtres de la galerie. Projections visibles en accès libre tous les soirs de 18h à 21h30.

Jusqu'au 12 février. Hors]
Cadre, 49 rue Joubert.

Bous'sol la si do

La boussole met en place, en partenariat avec le conservatoire d'Auxerre, un atelier d'écriture et d'interprétation de chansons «franglaises».

Depuis une chanson en langue anglaise écrivez un texte humoristique en français sur la mélodie initiale pour l'interpréter sur scène lors d'un événement futur. Ouvert à tous. Atelier encadré par Géhel, auteur-compositeur-interprète. Inscription gratuite.

Tous les quinze jours à partir du jeudi 3 février (cycle de 9 séances), de 18h à 19h30.
Contact : la Boussole - 03 86 72 48 87

Atelier feutrage à l'aiguille

Stéphanie Bodin propose la réalisation de cactus en laine feutrée. Tarif : 45 €. Matériel fourni.

Mardi 1^{er} février ou jeudi 3 février de 13h30 à 17h.
Espace Mouv'art, 2 rue de l'Yonne.

Tempête sous un crâne

Adaptation théâtrale du livre Batailles, de Roland Topor et Jean-Michel Ribes, où les comédiens Antoine Pitoëff et Ludovic Féménias incarnent avec malice et énergie les déchirements du Moi. Par la Cie le Théâtre de la Soupape.

Du 3 au 7 février. Studio du Théâtre, 54 rue Joubert
Contact : 03 86 72 24 24
www.auxerreletheatre.com

Yaniss Odua en concert

Concert de reggae au Silex, par l'artiste Yaniss Odua. Avec première partie.

Vendredi 4 février à 20h30
Le Silex, 7 rue de l'Ile aux Plaisirs.
Réservation : www.lesilex.fr

Stage photo de Serge Sautereau



Un stage axé sur la prise de vues et pour apprendre à regarder "en noir et blanc"
Tarifs : normal 65 €, adhérents MJC : 58 €.

Inscription recommandée.
Samedi 5 février, de 9h à 16h.
Rendez-vous dans le hall de la MJC, 5 impasse Saint-Pierre.
www.serge-sautereau.com
Contact : info@serge-sautereau.com
03 86 41 34 75

Le bar à poèmes

Autour de l'érotisme, par Alain Kewes. Entrée libre et gratuite, places limitées.

Samedi 5 février de 15h à 17h.
Foyer bar du Théâtre, 54 rue Joubert.

Coralie Vabe, concert jazzy

Un voyage en 12 chansons explore les facettes du cœur. Porté par une musique afro-blues acoustique et ponctué de poésie, de pensées, de silence, ce voyage musical se situe à la confluence des arts vivants.

Tarifs : de 10 à 12 €.
Dimanche 6 février à 18h. La Scène Des Quais, Quai de la République.06 61 48 61 11 et www.lascenedesquais.fr.

Exposition Des animaux dans le ciel

Cette exposition vous entraîne dans les petites et grandes histoires des constellations et de leurs noms grâce à des spécimens, photos, contes et jeux. Entre astronomie et mythologie, découvrez les façons dont les humains ont rendu le ciel nocturne plus familier. Gratuit.

Du 6 février au 28 août.
Muséum, 5 boulevard Vauban.

Atelier d'Alain Fontaine

Un atelier de création d'un Oiseau en détournant des bouteilles en plastique. Apportez une photo d'oiseau et des bouteilles en plastique. Tarif : 25 €/après-midi. Sur inscription à : aafontaine3@gmail.com.

Mardi 8 février après-midi.
Espace Mouv'art, 2 rue de l'Yonne.

Gainsbourg for kids

Un spectacle jeune public et familial. Dès 7 ans, 50 min.

Mardi 8 février, à 10h30.
Le Silex, 7 rue de l'Ile-aux-Plaisirs. Réservation : www.lesilex.fr - 03 86 40 95 48.

Conférence La passion du passé

Venez découvrir le passé, des temps anciens au XIX^{ème} siècle. Durée : 1h. Par Delphine Lannaud, directrice des musées. Gratuit, sur réservation

Mardi 8 février à 18h30, musée Saint-Germain. 2bis place Saint-Germain. 03 86 18 05 50.

Un objet/un musée

Proposé par le musée Leblanc-Duvernoy. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.

Mercredi 9 février, à 18 h 30.
Foyer bar du Théâtre, 54 rue Joubert.

Mythocredi

Réalisez votre propre version de récits fantastiques et mythologiques avant de découvrir d'autres exemples issus des collections... De 6 à 12 ans, 1h. Gratuit, sur réservation, places limitées.

Mercredi 9 février, à 10h.
Micro-Folie, 26 Pl. de l'Hôtel de Ville. 03 86 52 32 81 et microfolie@auxerre.com

Conférence La contre-basse dans le jazz

Dans le cadre des rendez-vous du Conservatoire.

Mercredi 9 février, à 20h30.
Le Silex, 7 rue de l'Ile aux Plaisirs-Réservation : www.lesilex.fr. 03 86 40 95 48.

Rencontre avec Animation jeune public

Mercredi 9 février, à 10h30 et 15h30. La Scène Des Quais, Quai de la République. 06 61 48 61 11 et www.lascenedesquais.fr.

Samira El-Ayachi

Samira El-Ayachi présentera son parcours, ses romans et son histoire familiale, dont son dernier livre, *Le ventre des hommes*, est fortement inspiré. Gratuit, places limitées. Passe sanitaire obligatoire.

Judi 10 février, 19h30. Librairie Obliques, 1-3 Place de l'Hôtel de Ville, 03 86 51 39 29

Stage de linogravure

Animé par Florence Mercier, ce stage de linogravure permet la reproduction d'un motif, à partir de linoléum. Tarif : 35 €/jour/personne, matériel compris. Sur inscription à fmercier724@gmail.com.

Les jeudi 10, vendredi 11 et samedi 12 février. Espace Mouv'art, 2 rue de l'Yonne.

Match littéraire improvisé

Trois minutes pour détourner une chanson ou traduire en argot un poème, 20 minutes pour l'écriture d'un conte animalier ou la rédaction d'un article de presse, cinq minutes pour détourner les dialogues d'un roman-photo... Tarif : 10 €.

Judi 10 février, à 20h. La Scène Des Quais, Quai de la République. 06 61 48 61 11 et www.lascenedesquais.fr.

Monte-Cristo



En 1844, Dumas entamait la publication du roman feuilleton *Le Comte de Monte-Cristo* demeuré mythique. Avec leur exceptionnel talent, le conteur Nicolas Bonneau et la musicienne comédienne Fanny Chériaux revisitent ce monument sur le mode d'un palpitant polar radiophonique. Un récit musical par la Compagnie la Volige.
Judi 10 février, à 20 h 30, à la grande salle du Théâtre. 54 rue Joubert.

Henri Texier en trio "Amir"

Le contrebassiste et compositeur Henri Texier offre une session live avec son fils Sébastien Texier (saxophone-alto/clarinette) et Gautier Garrigue à la batterie. Un trio intergénérationnel illustrant à la perfection la transmission du jazz.

Tarifs : de 13 à 17 €. **Vendredi 11 février, à 20h30. Le Silex, 7 rue de l'Ile aux Plaisirs - Réservation : www.lesilex.fr - 03 86 40 95 48.**

Tempêtes sous un crâne

Par le Théâtre de la Soupape théâtre.

Judi 3 février à 20 h 30, vendredi 4 février à 19 h 30, samedi 5 février à 18 h 30, dimanche 6 février à 16h et lundi 7 février à 14h. Studio du théâtre. 54 rue Joubert.

Apéro'Signes

Initié ou non à la langue des signes, sourd ou entendant, ce rendez-vous mensuel permet de découvrir la langue des signes au travers d'échanges simples et de rencontres, tout en explorant la saison théâtrale.

Vendredi 11 février. Le Théâtre, 54 rue Joubert.

Kimberose au Silex



Musique Pop-soul au programme. Pass sanitaire obligatoire. Tarifs : de 15 à 19 €. **Samedi 12 février à 20h30. Le Silex, 7 rue de l'Ile aux Plaisirs. Réservation : www.lesilex.fr- 03 86 40 95 48.**

Valentin et Valentine

L'association des commerçants de la rue du Temple proposera un temps d'animations à l'occasion de la Saint-Valentin.

Samedi 12 février, rue du Temple.

Concert Ouest

Samedi 12 (21h) et dimanche 13 février (18h), la Scène des Quais, Quai de la République. 06 61 48 61 11 et www.lascenedesquais.fr

Stage de cirque

Appréhender l'espace, le corps, les objets qui vous entourent, les équilibres, les rythmes ou les lois de la physique. Encadré par Luc Thomas (Compagnie Manie). **Du lundi 14 au vendredi 18 février. Théâtre, 54 rue Joubert.**

Randonnée

Les Randonneurs de Vallan organisent une randonnée de 8 km au départ du parking de la piscine.

Lundi 14 février, à 14h Contact : 06 81 20 43 80

Théo Ceccaldi "Django"

Par le Jazz Club d'Auxerre. Tarifs : de 12 à 17€. **Vendredi 18 février, à 20h30. Jazz Club du Silex 7 rue de l'Ile aux Plaisirs-Réservation : www.lesilex.fr- 03 86 40 95 48.**

Magenta

Avec Komorebi en deuxième partie. Pass sanitaire obligatoire. Tarifs : de 17 à 21€. **Samedi 19 février à 20h30. Le Silex 7 rue de l'Ile aux Plaisirs-Réservation : www.lesilex.fr - 03 86 40 95 48.**

Concert Release Party

The Harts Industry et Yellow Town. The Harts Industry vous invite le temps d'une soirée dans son univers rock alternatif aux teintes 90's avec pour invité spécial le groupe rock nivernais Yellow Town. Pour participer à cette fête si particulière et partager avec le groupe le commencement de ce chapitre, le Silex sort de ses murs et s'invite sur le bateau ! « You'd better live your life as a revolution » **Samedi 19 février, 21h. La Scène Des Quais, Quai de la République. 06 61 48 61 11 et www.lascenedesquais.fr**

Expo Hélène Guinepied

Exposition « L'art en liberté ». **Du 25 février au 22 mai. Cellier de l'Abbaye Saint-Germain**

Daniel Erdmann Trio "Velvet Revolution"

Par le Jazz Club d'Auxerre. Tarifs : de 13 à 17€. **Vendredi 25 février à 20h30 au Jazz Club du Silex, 7 rue de l'Ile aux Plaisirs.**

Exposition de Porsche

Exposition de véhicules Porsche, organisée par le collectif des commerçants du quartier de l'Horloge. **Samedi 26 février. Place du Maréchal Leclerc.**

Fred Chapellier au Silex

Tarifs : de 15 à 19€. Pass sanitaire obligatoire. **Samedi 26 février à 20h30. Le Silex, 7 rue de l'Ile aux Plaisirs. Réservation : www.lesilex.fr 03 86 40 95 48.**

Apéro'chutes

Emmanuelle Hubert, artisanne céramiste, vient présenter son savoir-faire et la technique du kintsugi. Tout public, à partir de 10 ans. Gratuit. Réservation demandée. **Mercredi 2 mars, 19h à 20h30 Au bonheur des chutes, 22 rue de Preuilly. Contact : 07 66 23 24 41**

Exposition Les art-nimaux

Venez découvrir l'art de la représentation animalière à travers un nouvel accrochage à la Micro-Folie. Entrée libre. **Jusqu'à fin mars, Micro-Folie, 26 pl. de l'Hôtel-de-Ville 03 86 52 32 81 et microfolie@auxerre.com**

Visite guidée

Visite guidée de l'exposition "Hélène Guinepied, l'art en liberté", à découvrir à partir du 26 février. Entrée libre. **Samedi 26 février, à 16h. Musée Saint-Germain. 2bis place Saint-Germain.**

Le Grand Soir, concert Punk Rock

Le Grand Soir sort de la cuisine pour un dimanche thématique : Etre punk après 40 ans et des enfants !... ça décoiffe, à faire vibrer le bateau ! Avec Ludo, Fred, Renaud et

Romain. Tarif : 10 €.

Dimanche 27 février, à 18h.
La Scène Des Quais, Quai de la République. 06 61 48 61 11 et www.lascenedesquais.fr

Couple en délire



Une comédie humoristique avec Philippe Lallemand, Véronique Delille, ou les tribulations euphoriques d'un couple de choc qui s'est pourtant trouvé mais n'en finit pas de se chercher ! Places assises libres, Tarif : 22 €/personne. Groupe (10 personnes et plus) : 20€/personne.
Samedi 5 mars à 20h30.
Auxerreexpo, 1 rue des plaines de l'Yonne. Réservations : 07 56 87 87 23

Expo Nous & demain #1

Les bonnes résolutions du Nouvel An : zoom actualité réchauffement climatique et le bon usage du numérique / numérique responsable.
 Entrée libre.

Jusqu'au 26 février.

MJC 5 impasse Saint-Pierre. 03 86 52 35 71 et coordination@mjcauxerre.org

Cluster Table au Silex

Par le Jazz Club d'Auxerre.
Vendredi 4 mars à 20h30.
 Jazz Club du Silex, 7 rue de l'Ile aux Plaisirs.

Atelier Créa & récup'

Créations utiles pour intérieur et jardin à partir des matériaux de récup. Dès 8 ans et adultes.
 Tarifs : 15€ /session ou 11 semaines : 150€. Sur inscription.
Tous les samedis, 10h-12h
Jusqu'au 2 avril, hors vacances scolaires. MJC, 5 impasse Saint-Pierre. 03 86 52 35 71 et coordination@mjcauxerre.org

BLEINY-LE-CARREAU

Randonnée

Les Randonneurs de Vallan organisent une randonnée de 10 km au départ de la place de l'église.

Dimanche 6 février, à 14h
Contact : 06 84 56 56 37

CHEVANNES

Randonnée

Les Randonneurs de Vallan organisent une randonnée de 5 km au départ du parking salle polyvalente.

Mardi 15 février, à 14h
Contact : 06 10 57 05 93

Randonnée

Les Randonneurs de Vallan organisent une randonnée de 5 km au départ du parking de la salle polyvalente.

Mardi 1^{er} mars, à 14h
Contact : 06 84 56 56 37

ESCAMPS

Randonnée

Les Randonneurs de Vallan organisent une randonnée de 5 km au départ de la place de la mairie.

Mardi 1^{er} février, à 14h
Contact : 06 84 56 56 37

GURGY

La friperie du CCAS

Venez chiner vêtements, chaussures et articles de puériculture, à petits prix, lors de la Friperie du CCAS. Les bénéfices seront reversés au profit du CCAS.
Samedis 5, 12, 19 et 26 février, de 9h à 12h.
21 rue des trois cailloux.

Exposition de Gérard Collin

Peintre amateur, Gérard Collin est attiré par la nature, les paysages et puise son inspiration dans les clichés qu'il prend lors de ses différents voyages.
Du 5 au 27 février.
Espace culturel, 1 Place de l'Église. 03 86 53 02 86

LINDRY

Foire aux livres



6^{ème} foire aux livres, BD et DVD. Tarif exposants : 5€/table (1,80m). Accueil des exposants dès 7 heures. Pass vaccinal et masque obligatoires pour tous.
 Réservations : 03 86 47 11 83.
Dimanche 27 février, de 9h à 17h, au Foyer Communal

MONÉTEAU

Ciné Show

Un dîner-spectacle de music-hall entièrement dédié au cinéma.
 Tarif : 78€ (spectacle, repas, vin inclus). Uniquement sur réservation.

Samedi 12 février à 19 h 30.
Skeneteau, 9 bis rue d'Auxerre. 03 86 34 96 10. www.skeneteau.fr/skeneteaucineshowrepas

Goshu le violoncelliste

Un film d'animation japonais de Isao Takahata. Pour les 3-6 ans, 1h, placement libre. Proposé dans le cadre de ciné-vacances. Gratuit, sur réservation.

Mercredi 16 février, à 15h30.
Skeneteau, 9 bis rue d'Auxerre. 03 86 34 96 10.

Rose au bois dormant

Une pièce de théâtre jeune public, proposée par la compagnie La Belle Affaire. Dès 4 ans, 50 min. Placement libre. Tarifs de 5 à 7€.

Samedi 19 février à 17h.
Skeneteau, 9 bis Rue d'Auxerre. 03 86 34 96 10.

Hanuman

Un film jeune public réalisé par Fred Fougéa, proposé dans le cadre de Ciné-vacances. Pour les 6-10 ans, 1h25. Gratuit, sur réservation. Placement libre.

Mercredi 23 février à 15h30.
Skeneteau, 9 bis rue d'Auxerre. 03 86 34 96 10. www.skeneteau.fr/skeneteauhanuman

SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHES

Concours de belote

Le club Saint-Georges amitié organise un concours de belote, cochon détaillé, volailles et lots pour tous. Tarif : 9€/personne. Inscription : 06 86 78 97 00. Pass vaccinal exigé.

Dimanche 20 février, 13h30.
Centre culturel, pl. Pompidou.

PERRIGNY

Loto

La commune de Perrigny organise son loto. Des parties pour enfants et adultes et de nombreux lots à gagner.

Samedi 5 février à 19h30, ouverture des portes à 18h30.
Salle polyvalente

VAUX

Randonnée

Les Randonneurs de Vallan organisent une randonnée de 5,7 km au départ du parking de l'église.

Mardi 22 février, à 14h
Contact : 06 81 20 43 80

VENOY

Soirée théâtre avec Les saltimbanques de l'Yonne

Samedi 5 mars, à 21h, salle des Joinchères

Concours de Belote

organisé par la société de Chasse de Venoy

Dimanche 6 mars – salle des joinchères

Vous organisez un événement au mois de février sur le territoire de l'Auxerrois ?
 Envoyez-nous les informations avant le 18 février par mail à l'adresse suivante :
animation@agglo-auxerrois.fr

La transition écologique va rimer avec développement économique dans l'Auxerrois

Il est de bon ton de répéter que la transition écologique qui est en cours se fera au détriment des collectivités et des ménages, en les appauvrissant. Nous ne partageons pas du tout cette analyse : au contraire, nous pensons même que la transition écologique, que nous intégrons actuellement à tous nos projets futurs, va favoriser le développement économique de l'Auxerrois.

En attirant dans nos zones d'activité des porteurs de projets non issus du territoire, qui sont spécialisés dans la transition écologique ou qu'ils l'ont totalement intégrée dans leur processus de fonctionnement, nous installons sur notre territoire les entreprises de demain à forte valeur ajoutée. Elles amèneront avec elles de la fiscalité et des emplois supplémentaires ayant vocation à perdurer qui seront source de développement.

En complément, notre objectif de tendre vers 100 % des consommations de notre territoire en énergies renouvelables en 2050 est également source d'espoir. Avec l'installation de barrages électriques,

de centrales solaires ou une production entièrement locale d'hydrogène, nous donnons à l'Auxerrois et à ses habitants la possibilité de maîtriser le coût des énergies dont ils ont besoin au quotidien. Et de se protéger contre la fluctuation des cours, dont nous constatons malheureusement déjà les conséquences financières.

Ce sont donc bien toutes ces actions, menées sous la bannière de la transition écologique, qui vont nous permettre à la fois d'irriguer notre territoire avec des ressources nouvelles mais aussi de réaliser d'importantes économies liées à la facture énergétique. Et de nous aider à porter ces politiques publiques (action sociale, éducation, culture pour tous...) dont nous sommes les garants et qui assurent la cohésion de l'ensemble de la population, tout en améliorant notre impact environnemental.

Les élus du groupe de la majorité de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

La zone d'activité économique de Venoy, une absurdité économique et écologique

La communauté d'agglomération de l'Auxerrois s'est dotée d'une nouvelle zone d'activité économique à Venoy. Pour ce projet, plus de 7 millions d'euros ont déjà été engagés, principalement à partir de nos impôts. Ce projet est une ineptie !

Notre territoire comporte déjà une grande zone d'activité économique à Appoigny (50 ha pour environ 30 millions d'euros). À la fin du précédent mandat, trois entreprises s'étaient manifestées pour s'y installer alors que les recrutements débutaient à peine. Pourtant, alors que la zone de Venoy n'est pas encore opérationnelle, certaines de ces entreprises se sont vu proposer de patienter pour s'y installer, tandis que la zone d'activité économique d'Appoigny demeure vide... Cherchez l'erreur.

Par ailleurs, pour la zone d'activité de Venoy, 40 ha de terres agricoles et d'espaces naturels vont être grignotés. Or, l'artificialisation des sols a des répercussions directes sur la qualité de vie des citoyens, mais aussi sur l'environnement : destruction de la biodiversité ; accentuation du réchauffement climatique et augmentation des risques d'inondation ;

perte de productivité agricole... De son côté, le service du développement durable de l'agglomération essaie tant bien que mal de développer une stratégie pour protéger la biodiversité et d'instaurer un plan alimentaire territorial pour relocaliser nos productions agricoles. Espoir vain au regard de cette zone d'activité à Venoy déjà lancée...

Et ce n'est pas l'implantation de quelques entreprises dans le domaine de l'économie circulaire qui suffira à redresser la barre au regard des nombreux désagréments écologiques générés par ce projet bien trop onéreux et peu raisonnable.

Les élus du groupe "L'Assurance d'une transition sereine"
Mani Cambefort, Mathieu Debain, Sophie Fèvre, Rémi Prou-Méline, Maud Navarre, Isabelle Poifol-Ferreira, Farah Ziani.

Assez de blabla, des actions concrètes !

Pendant que Crescent Marault crée une zone d'activité économique supplémentaire à Venoy (2 786 5000 euros) et prépare son show-télé à 70 000 euros qui « implique le travail d'une équipe de cinquante personnes », des dossiers urgents s'entassent dans les tiroirs à la communauté d'agglomération, en particulier les dossiers environnementaux. Le PCAET (Plan Climat Air Énergie territorial) est toujours bloqué alors qu'il devrait structurer la politique environnementale de notre collectivité. Le PAT (Plan alimentaire territorial) patine. Rien pour l'isolation des bâtiments alors que les factures énergétiques explosent ! Rien pour les mobilités douces ! Rien pour lutter contre les pollutions qui touchent notre eau potable, la politique préventive est menacée. La protection de la biodiversité est à l'arrêt et sa responsable déçue quitte la mairie. Le constat est alarmant !

Dans ce domaine, la mission de la collectivité est d'aider les citoyens qui le souhaitent à modifier leurs pratiques. Aussi, nous avons appuyé,

sans succès, la demande des syndicats pour que la collectivité applique le forfait « mobilité durable » aux agents qui se rendent sur leur lieu de travail en vélo ou en covoiturage.

M. Marault n'entend pas, nous interpellons les vice-présidents et délégués qui ont pris des responsabilités : l'eau potable, les mobilités, la protection des espaces naturels, les déchets et déchetteries, l'assainissement, le développement durable et du plan Climat, nous leur demandons des actions concrètes permettant aux Auxerrois de vivre mieux en protégeant l'environnement : des maraîchers bio, des jardins partagés, protection de l'eau potable, des pistes cyclables, des aires de covoiturage, des ressourceries, des haies et des vergers, des places et des cours d'école végétalisées...

Denis Roycourt et Florence Loury
« Auxerre Écologie Solidarités »

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, UN APPRENTISSAGE INDISPENSABLE DE LA VIE DÉMOCRATIQUE

Le Conseil Municipal des Enfants (CME), qui devait se mettre en place au mois de janvier, a finalement dû être reporté au mois de mars devant la recrudescence des cas de Covid dans les écoles en ce début d'année. Un simple contretemps pour ce projet ambitieux qui traduit la volonté politique de notre municipalité d'associer la jeunesse à la vie de notre cité. Rappelons les grands principes : cette nouvelle instance citoyenne de réflexion, d'information, de propositions et d'échanges entre la municipalité et les jeunes élèves de CM1, scolarisés dans une école publique ou privée d'Auxerre, portera sur des questions d'intérêt communal. Au-delà des projets qui seront mis en place par la force de la démocratie de proximité, ce nouvel organe sera aussi et surtout un moyen d'apprentissage de la vie citoyenne pour les enfants.

Dans un contexte de désintérêt de la vie politique, d'abstention généralisée et de montée des extrêmes, ce CME sera un exemple concret d'apprentissage de la vie démocratique et de transmission des valeurs qui fondent notre système républicain. C'est une occasion unique de

rapprocher les enfants, qui seront les citoyens de demain, de leur territoire et de ses représentants locaux. En effet, chacune des huit écoles de la ville bénéficiera d'un parrain ou d'une marraine, évidemment élu de la Ville, ce qui favorisera le passage de relai entre les générations. Cette forme d'éducation civique réelle et concrète, permettra à 16 enfants élus par leurs pairs - deux par écoles, un garçon et une fille pour respecter la parité - de comprendre pendant deux ans, le temps de leur mandat, le fonctionnement d'une gouvernance territoriale et du rôle des élus pour construire et faire avancer les projets indispensables à l'Auxerrois. Et pourquoi pas de susciter des vocations en incitant certains enfants à s'engager, demain, dans la représentation démocratique de notre territoire.

Patricia Voye,

Adjointe de la Ville d'Auxerre en charge de la Démocratie de proximité et de l'État civil

QUE FAIRE AVEC 70 000 EUROS ?

La raison l'a finalement emporté en cette période de crise sanitaire, et le Maire a renoncé à la cérémonie des vœux, en présentiel. En partie parce que le nombre des inscriptions était très décevant. En partie grâce à la mobilisation des citoyens qui ont montré leur désaccord. En partie sous l'effet du rappel à l'ordre diplomatique du Préfet de l'Yonne qui avait invité les maires à s'abstenir de cérémonies de vœux dès le mois de décembre 2021.

Reste le coût : 70 000 euros pour une heure de manifestation. Au regard de l'annulation tardive, il est à craindre que la somme ne soit réclamée dans sa totalité.

70 000 euros pour une heure... Qu'est ce qui justifie un tel coût ?

Avec cette somme combien de purificateurs d'air aurait-on pu acheter pour les écoles afin de lutter contre la pandémie ?

Avec cette somme, on aurait largement eu de quoi financer deux postes annuels de correspondants de nuit, postes qui manquent cruellement dans les quartiers pour faire de la prévention, de la médiation.

Avec cette somme, on aurait pu financer deux postes à l'année pour

les services de la bibliothèque, ce qui aurait permis de rouvrir la bibliothèque de Sainte Geneviève, fermée depuis de longs mois par manque de personnel disponible.

Cette somme aurait pu également être utilisée pour réparer le chauffage de l'école des Piedalloues, qui s'est fait tant attendre, laissant les enfants de maternelle dans des conditions de froid intolérables.

Les choix étaient nombreux, la liste n'est pas exhaustive, car il y a tant de manques !

Mais non... A toutes ces dépenses dont auraient pu bénéficier directement les Auxerrois, il a été préféré une manifestation destinée non pas à mettre en valeur le territoire, comme annoncé, mais plutôt à faire l'autopromotion d'un Maire - Président d'agglomération pour qui rien n'est trop beau, rien n'est trop cher. Et cela, c'est payé par vos impôts !

« L'assurance d'une transition sereine »

Mani Cambefort, Mathieu Debain, Sophie Fèvre, Rémi Prou-Méline, Maud Navarre, Isabelle Poifol-Ferreira, Farah Ziani

L'URGENCE EST DE S'OCCUPER DE LA SANTÉ DES AUXERROIS !

A l'heure où M. Marault essaie de faire oublier ses casseroles en organisant avec l'argent public des vœux médiatiques à risque, les Auxerrois comprennent que leur santé le préoccupe peu. Ils font déjà quotidiennement le constat qu' Auxerre est médicalement sinistrée et que rien n'est envisagé pour y remédier ! En ce début d'année 2022, il ne reste que 16 médecins généralistes pour 34.000 habitants soit 1 médecin pour 2.127 habitants ! Il n'y a plus de médecin à la ZUP Ste Geneviève, à la ZAC St Siméon, et dans le quartier des Piedalloues. C'est un grave problème de santé publique : les médecins installés ne peuvent plus répondre à de nouveaux appels, SOS-Médecin est débordé, l'Hôpital est saturé. Faute de médecins, des patients ayant des pathologies chroniques abandonnent leurs traitements !

En Janvier, l'ARS a annoncé vouloir recruter 12 nouveaux médecins généralistes salariés pour l'Yonne. Il faut saisir cette opportunité pour implanter à Auxerre un centre médical employant des

médecins salariés : généralistes, dentistes et autres professions paramédicales. En 2020, lors de la campagne municipale, c'était une proposition de notre programme : nous avons organisé une soirée-débat avec Richard Lopez, médecin, président de la Fédération Nationale des Centres de Santé. Pluridisciplinaires et centrés sur les soins des familles, les centres de santé permettent un suivi régulier des patients, organisent des actions de prévention en matière nutritionnelle, vaccinale, contraceptive... Ils sont ouverts à tous, y compris aux bénéficiaires de la CMU. Cet exercice médical salarié est attractif pour les jeunes médecins du fait du soutien mutuel entre collègues et des horaires plus compatibles avec une vie familiale.

C'est un dossier sérieux qu'il serait responsable de mettre à la Une !

Florence Loury et Denis Roycourt
Auxerre Écologie Solidarités



MERCREDI 9 FÉVRIER

**2022 l'Auxerrois
à la Une**

**RENDEZ-VOUS EN STREAMING
À 20H PRÉCISE**

Les élus municipaux et communautaires,
Crescent Marault
et leurs invités vous présenteront
les changements qui attendent l'Auxerrois
à l'occasion de la nouvelle année

Événement animé par
Jean-Marc Sylvestre

Rendez-vous sur :

- Nos sites internet



www.auxerre.fr

www.agglo-auxerrois.fr

- Nos réseaux sociaux



[@agglo.auxerrois](https://www.facebook.com/agglo.auxerrois)

[@villedauxerre](https://www.facebook.com/villedauxerre)

